

C E N T R E
R O T A R I E N
D E L A
J E U N E S S E

47 R u e S a l a - 69002 L Y O N

 (33) 04 78 37 10 95

 (33) 04 72 41 87 44

E-MAIL : centre.rotarien.jeunesse@wanadoo.fr

Site INTERNET :
<http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

PREFACE

En Estonie, un jeune Américain découvre le mode de vie d'un pays nouvellement indépendant ; au Japon, un Sud-Africain s'amuse à manger du sushi avec des baguettes; aux Etats-Unis, un groupe de lycéens venus du monde entier participent au nettoyage après un ouragan ; en Finlande, un lycéen brésilien construit son premier bonhomme de neige... c'est grâce aux Echanges de Jeunes que ces moments uniques ont été possibles.

Depuis 1929, des milliers de jeunes et de familles d'accueil du monde entier ont pu élargir leurs horizons personnels et culturels au travers de ce programme du Rotary International.

C'est en ouvrant aux jeunes une porte sur de nouvelles cultures et en leur montrant la vie dans d'autres pays que nous renforçons l'entente entre les peuples et faisons un pas en avant vers un monde meilleur.

Conçu pour les Rotariens désirant organiser un programme d'Echanges dans leur Club ou District afin d'offrir cette expérience unique aux jeunes de leur région, ce vade-mecum vous fournira des informations complètes sur toutes les étapes à suivre.

* * *

**VADE-MECUM du
CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE destiné à
tous les acteurs
des Echanges de jeunes**

Sommaire Principal

<u><i>1/ Informations diverses</i></u>	<u><i>3</i></u>
<u><i>2/ Les Echanges Scolaires d'un an (Le Student Exchange)</i></u>	<u><i>11</i></u>
<u><i>3/ Les Echanges Familiaux d'Eté</i></u>	<u><i>66</i></u>
<u><i>4/ Les Rencontres Internationales de jeunes</i></u>	<u><i>69</i></u>
<u><i>5/ Les Bourses Georgia</i></u>	<u><i>73</i></u>

* * *

1/ INFORMATIONS DIVERSES

SOMMAIRE

<u>A/ INFORMATION ESSENTIELLE</u>	<u>4</u>
<u>B/ SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES DISTRICTS</u>	<u>5</u>
a/ France	5
b/ Pays et Districts correspondants	6
<u>C/ LE C. R. J.</u>	<u>8</u>

A/ INFORMATION ESSENTIELLE

Pour que ce VADE-MECUM garde sa valeur, il est nécessaire qu'il soit actualisé au fur et à mesure de l'évolution des règlements.

Chaque page possède

- Un numéro et
- Une date de rédaction.

Exemple : **14**
 09/12/2000

Précision importante : Il peut y avoir plusieurs pages 14 ; au fur et à mesure des années, il peut être nécessaire d'en rajouter une ou plusieurs.

Exemple : **14 - 2/3**

Ceci veut dire que cette page est la 2^{ème} page 14 sur 3, qu'elle se place immédiatement après la page 14 - 1/3 et donc avant la 14 - 3/3 qui doit se trouver également dans le manuel et avant la page 15.

*Ceci veut dire aussi qu'il **doit** y avoir 3 pages 14.*

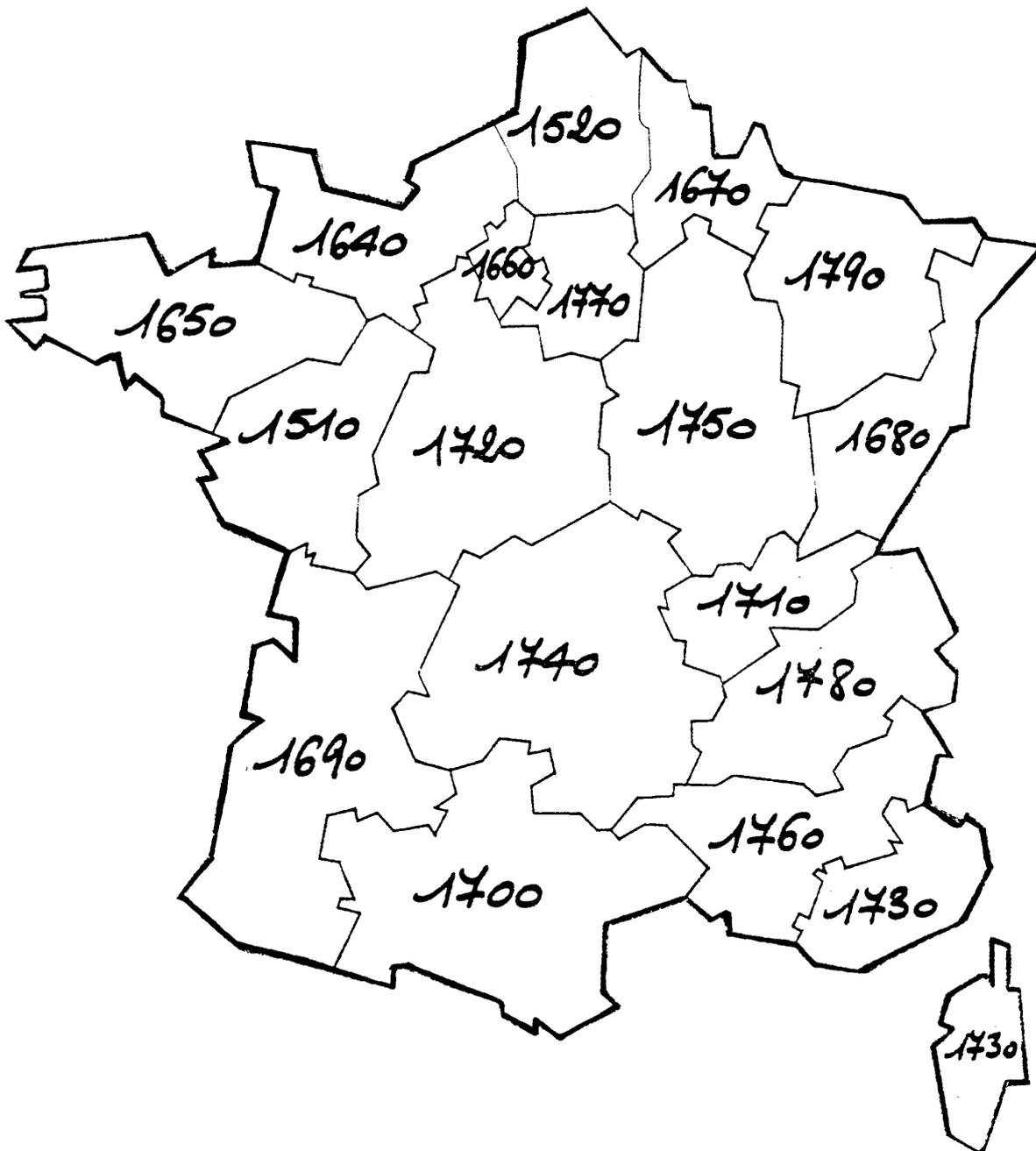
*

Tous les documents à photocopier et à remettre aux familles (qui accueillent ou qui envoient), aux jeunes (qui partent ou qui arrivent), sont prévus avec un espace suffisant en haut pour vous permettre un tirage sur papier à en-tête de votre District.

*

B/ SITUATION GEOGRAPHIQUE DES DISTRICTS

a/ France



b/ Pays et Districts correspondants :

Par ordre alphabétique

Country or Region	District	Country or Region	District	Country or Region	District
Aland Islands (+8)	1410	Cape Verde (+5)	9100	India (+11½)	2980, 3000-3210, 3230-3260, 3290
Albania (+8)	2090	Cayman Islands (+1)	7020	Indonesia (+13)*	3400
Algeria (+7)	9010	Central African Rep. (+7)	9150	Ireland (+6)	1160
American Samoa (-5)	9920	Chad (+7)	9150	Isle of Man (+6)	1280
Andorra (+7)	1700	Channel Islands (+6)	1110	Israel (+8)	2490
Angola (+7)	non-districted	Chile (+2)	4320, 4340, 4350, 4360	Italy (+7)	2030-2120
Anguilla (+1)	7020	Colombia (+1)	4270-4290	Jamaica (+1)	7020
Antarctica (+1)	non-districted	Comoro Islands (+9)	9210	Japan (+15)	2500-2840
Antigua & Barbuda (+2)	7030	Congo, Dem. Rep. of (+7)	9150	Jordan (+8)	2450
Argentina (+3)	4790-4930, 4960	Congo, Rep. of the (+7)	9150	Kazakhstan (+11)	non-districted
Armenia (9)	non-districted	Cook Islands (-4)	9920	Kenya (+9)	9200
Aruba (+2)	4370	Costa Rica (0)	4240	Kyrgyzstan (+11)	non-districted
Australia (+16)*	9450-9470, 9500, 9520, 9550, 9570, 9600, 9630, 9640, 9650, 9670-9710, 9750, 9780-9830	Cote d'Ivoire (+6)	9100	Korea (+15)	3590-3750
Austria (+7)	1840, 1910, 1920	Croatia (+7)	1910	Latvia (+9)	2410
Azerbaijan (+10)	non-districted	Cyprus (+8)	2450	Lebanon (+8)	2450
Bahamas (+1)	6990, 7020	Czech Republic (+7)	2240	Lesotho (+8)	9320
Bahrain (+9)	2450	Denmark (+7)	1440-1480	Liechtenstein (+7)	2000
Bangladesh (+12)	3280	Djibouti (+9)	9220	Lithuania (+8)	1460
Barbados (+2)	7030	Dominica (+2)	7030	Luxembourg (+7)	1630
Belarus (+9)	2230	Dominican Republic (+2)	4060	Macao (+14)	3450
Belgium (+7)	1620, 1630, 2170	Ecuador (+1)	4400	Macedonia (+7) Former Yugoslav Rep.	2480
Belize (0)	4250	Egypt (+8)	2450	Madagascar (+9)	9220
Benin (+7)	9100	El Salvador (0)	4240	Malawi (+8)	9210
Bermuda (+2)	7230	England (+6)	1030-1140, 1170-1220, 1240-1290	Malaysia (+14)*	3300, 3310
Bolivia (+2)	4690	Eritrea (9)	9200	Mali (+6)	9100
Bosnia-Herzegovina (+7)	1910	Estonia (+7)	1420	Malta (+7)	2110
Botswana (+8)	9250	Ethiopia (+9)	9200	Mauritania (+6)	9010
Brazil (+3)*	4310, 4390, 4410-4440, 4470-4680, 4700-4780	Faroe Islands (+6)	1440	Mauritius (+10)	9220
British Virgin Islands (+2)	7020	Fiji (+18)	9920	Mayotte (+9)	9220
Brunei (+14)	3310	Finland (+8)	1380-1430	Mexico (0)	4100, 4110, 4130, 4150-4200
Bulgaria (+8)	2480	France (+7)	1510, 1520, 1640-1790	Micronesia (+17)	2750
Burkina Faso (+6)	9100	French Guiana (+3)	7030	Moldova (+7)	2241
Burundi (+8)	9150	French Polynesia (-4)*	non-districted	Monaco (+7)	1730
Cambodia (+14)	non-districted	French West Indies (+2)	7020, 7030	Mongolia (+14)	non-districted
Cameroun (+7)	9150	Gabon (+7)	9150	Montserrat (+2)	7030
Canada *	5010, 5020, 5040-5060, 5080, 5360, 5370, 5550, 5580, 6290, 6330, 6380, 6400, 7010, 7040, 7070-7090, 7790, 7810, 7820, 7850	Gambia, The (+6)	9100	Morocco (+6)	9010
		Georgia, Rep. of (+9)	non-districted	Mozambique (+8)	9210, 9250
		Germany (+7)	1800-1900, 1930-1950	Namibia (+8)	9350
		Ghana (+6)	9100	Nepal (+11½)	3290
		Gibraltar (+7)	non-districted	Netherlands, The (+7)	1550-1610
		Greece (+8)	2470, 2480	Netherlands Antilles (+2)	4370, 7020
		Greenland (+3)*	1470	New Caledonia (+17)	9910
		Grenada (+2)	7030	New Zealand (+18)	9910-9940, 9970, 9980
		Guam (+16)	2750	Nicaragua (0)	4240
		Guatemala (0)	4250	Niger (+7)	9100
		Guinea (+6)	9100	Nigeria (+7)	9110-9140
		Guinea-Bissau (+6)	9100	Norfolk Island (+17½)	9910
		Guyana (+3)	7030	Northern Ireland (+6)	1160
		Haiti (+1)	7020	Northern Marianas (+16)	2750
		Honduras (0)	4250	Norway (+7)	2250-2310
		Hong Kong (+14)	3450	Pakistan (+11)	3270
		Hungary (+7)	1910	Palau (+15)	2750
		Iceland (+6)	1360	Panama (+1)	4240

Suite au verso

<u>Country or Region</u>	<u>District</u>
Papua New Guinea (+16)	9600
Paraguay (+2)	4470, 4840
Peru (+1)	4300, 4450, 4460
Philippines (+14)	3770-3870
Poland (+7)	2230
Portugal (+6)	1960, 1970
Puerto Rico (+1)	7000
Reunion (+10)	9220
Romania (+8)	2241
Russia, East of Ural*	5010
Russia, West of Ural*	1430, 2350, 2370
Rwanda (+8)	9150
St. Kitts-Nevis (+2)	7030
St. Lucia (+2)	7030
St. Pierre & Miquelon (+3)	7820
St. Vincent & The Grenadines (+2)	7030
Samoa (-5)	9920
San Marino (+7)	2070
São Tomé e Príncipe (+6)	9150
Scotland (+6)	1010, 1020, 1230
Senegal (+6)	9100
Seychelles (+10)	9220
Sierra Leone (+6)	9100
Singapore (+14)	3310
Slovakia (+7)	2240
Slovenia (+7)	1910
Solomon Islands (+17)	9600
South Africa (+8)	9250, 9270, 9300, 9320, 9350
Spain (+7)	2200, 2210
Sri Lanka (+11½)	3220
Sudan (+8)	2450
Suriname (+2½)	7030
Swaziland (+8)	9250
Sweden (+7)	2260, 2300, 2320-2410
Switzerland (+7)	1980-2000
Taiwan (+14)	3460-3520
Tanzania (+9)	9200
Thailand (+13)	3330-3360
Togo (+6)	9100
Tonga (+19)	9920
Trinidad & Tobago (+2)	7030
Tunisia (+7)	9010
Turkey (+9)	2420-2440
Turks & Caicos Islands (+1)	7030
Uganda (+9)	9200
Ukraine (+8)	2230
United States *	5000-7980
Alabama	6860, 6880
Alaska	5010
Arizona	5490, 5500, 5510

<u>Country or Region</u>	<u>District</u>
Arkansas	5830, 6090, 6110, 6150, 6170
California	5110, 5130, 5150-5190, 5220-5240, 5260, 5280, 5300, 5320, 5330, 5340, 5490
Colorado	5440, 5450, 5470
Connecticut	7890, 7980
Delaware	7630
District of Columbia	7620
Florida	6890, 6930-6990
Georgia	6900-6920
Hawaii	5000
Idaho	5080, 5400
Illinois	6420, 6440, 6450, 6460, 6490, 6510
Indiana	6540, 6560, 6580
Iowa	5610, 5650, 5970, 6000
Kansas	5670, 5690, 5710, 6110
Kentucky	6710, 6740
Louisiana	6190, 6200, 6840
Maine	7780, 7790, 7810
Maryland	7350, 7620, 7630
Massachusetts	7780, 7890, 7910, 7930, 7950
Michigan	6220, 6290, 6310, 6330, 6360, 6380, 6400
Minnesota	5580, 5610, 5950, 5960, 6250
Mississippi	6800, 6820, 6840
Missouri	6040, 6060, 6080, 6110
Montana	5390
Nebraska	5440, 5610, 5630, 5650
Nevada	5190, 5300
New Hampshire	7780, 7850, 7870, 7930
New Jersey	7470, 7490, 7500, 7510, 7640

<u>Country or Region</u>	<u>District</u>
New Mexico	5470, 5520
New York	7040, 7090, 7120, 7150, 7170, 7190, 7210, 7230, 7250, 7260
North Carolina	7670-7690, 7710-7730
North Dakota	5580
Ohio	6600, 6630, 6650, 6670, 6690
Oklahoma	5690, 5750, 5770, 5830, 6110
Oregon	5100, 5110, 5400
Pennsylvania	7280, 7300, 7330, 7350, 7370, 7390, 7410, 7430, 7450, 7510
Rhode Island	7950
South Carolina	7750, 7770
South Dakota	5610
Tennessee	6760, 6780, 6800, 7570
Texas	4110, 4130, 5520, 5730, 5790, 5810, 5830, 5840, 5870, 5890, 5910, 5930
Utah	5420
Vermont	7850, 7870
Virginia	7570, 7600, 7610
Washington	5020, 5030, 5050, 5060, 5080, 5100
West Virginia	7350, 7530, 7550
Wisconsin	5580, 5960, 6220, 6250, 6270
Wyoming	5440
Uruguay (+3)	4960-4980
Vanuatu (+17)	9910
Venezuela (+2)	4370, 4380
Virgin Islands (USA) (+1)	7020
Wales (+6)	1100, 1150, 1180
Yugoslavia, Fed. Rep. of (+7)	2480
Zambia (+8)*	9210
Zimbabwe (+8)	9210

Par ordre alphabétique

1010 à 1140)		4250	Belize/Guatemala+
1170 à 1290)	Grande-Bretagne	4270 & 4290	Colombie
1380 à 1420	Finlande / Estonie	4300	Pérou
1430	Russie / Finlande	4310	Brésil
1440 à 1480	Danemark/Lituanie/Groenland	4320 & 4360	Chili
1510 & 1520	France	4370 & 4380	Venezuela
1550 & 1610	Pays-Bas	4390	Brésil
1620 & 1630	Belgique	4400	Equateur
1640 à 1790	France	4410 & 4440	Brésil
1800 & 1900	Allemagne	4450 & 4460	Pérou
1910)	Autriche/Croatie/Hongrie +	4470 & 4680	Brésil
)	Slovénie/Bosnie Herzégovine	4690	Bolivie
1920	Autriche	4700 & 4780	Brésil
1930 & 1950	Allemagne	4790 & 4960	Argentine
1960 & 1970	Portugal	4970 & 4980	Uruguay
1980 & 2000	Suisse	5000	USA
2030 & 2120	Italie	5010	Russie/Alaska
2170	Belgique	5020	Canada/USA
2200 & 2210	Espagne	5030	USA
2230	Biélorussie/Ukraine/Pologne	5040	Canada
2240	Rép. Tchèque/Slovaquie	5050)	
2241	Roumanie	5060 & 5080)	Canada/USA
2250 & 2310	Norvège	5100 & 5340	USA
2320 & 2340	Suède	5360 & 5370	Canada
2350	Suède et Russie	5390 & 5520	USA
2360	Suède	5550	Canada
2370	Suède et Russie	5580	Canada/USA
2380 & 2400	Suède	5610 & 6270	USA
2410	Suède/Lettonie	6290	Canada/USA
2420 & 2440	Turquie	6310	USA
2450)	Egypte/Jordanie/Bahrein +	6330	Canada/USA
)	Chypre/Liban	6360	USA
2470	Grèce	6380 & 6400	Canada/USA
2480)	Grèce/Bulgarie +	6420 & 6990	USA
)	Macédoine/Yougoslavie	7000	Porto Rico
2490	Israël	7010	Canada
2500 & 2840	Japon	7020 & 7030	Diverses îles
2980 & 3260	Inde	7040	Canada/USA
3270	Pakistan	7070 & 7080	Canada
3280	Bangladesh	7090	Canada/USA
3290	Inde	7120 & 7780	USA
3300 & 3310	Malaisie/Singapour	7790 & 7810	Canada/USA
3330 & 3360	Thaïlande	7820	Canada
3400	Indonésie	7850	Canada/USA
3450	Hong Kong/Macau	7870 & 7980	USA
3460 & 3520	Taiwan	9010)	Algérie/Mauritanie +
3590 & 3750	Corée)	Maroc/Tunisie
3770 & 3870	Philippines	9100 & 9250	Afrique
4060	Rép. Dominicaine	9270 & 9350	Afrique du Sud
4100 & 4200	Mexique	9450 & 9830	Australie
4240)	Costa Rica/Salvador	9910 & 9980	Nouvelle-Zélande
)	Nicaragua/Panama		

Partenaire privilégié, il sert d'agent de liaison entre les districts français et les pays étrangers pour l'organisation d'activités jeunesse dont l'un des buts est la promotion de la compréhension et de l'amitié internationale.

Les Echanges Scolaires d'un An

Ces échanges permettent à des filles et garçons de 16 à 18 ans, motivés, ouverts, équilibrés, enfants de rotariens ou non (mais parrainés) de passer une année scolaire à l'étranger, accueillis par un district, un club et 3 ou 4 familles étrangères. En contrepartie, de jeunes étrangers sont reçus en France dans les mêmes conditions.

Le CRJ prospecte pour trouver de nouveaux contacts à l'étranger et développer ainsi ces échanges.

Il organise et gère deux réunions annuelles de YEO.

Il centralise les dossiers de candidature, les affecte dans les districts français et étrangers et suit toute leur gestion administrative (circulation de documents, interventions au Ministère des Affaires Etrangères...).

Il apporte son aide aux YEO de districts français et étrangers (conseils, traductions, gestion des problèmes ...) et aux familles.

Il recherche, met en place et assure le suivi des assurances santé et responsabilité civile, pour les étrangers devant résider en France, en relation avec la compagnie d'assurance retenue.

Il met en place, en accord avec les YEO, des règles de fonctionnement afin d'améliorer l'efficacité de chacun (CRJ et YEO).

Il informe les YEO de toutes modifications concernant les échanges (obtention de visa, réglementation des pays étrangers...) et de toutes propositions d'échanges dont il a connaissance et se charge d'informer les YEO étrangers des décisions nationales.

Il centralise l'achat des blazers, écussons, pin's, T.shirts ...

Son bureau est totalement disponible pendant l'été pour régler les problèmes et, notamment, se déplace pendant une journée à l'aéroport de ROISSY pour accueillir les jeunes étrangers.

Il fabrique et met à jour son Vade-mecum pour diffusion aux destinataires.

Les Echanges Familiaux

Ces échanges s'adressent à des filles et garçons de 15 à 18 ans, enfants de rotariens ou non (mais parrainés).

Il s'agit d'échanges culturels et touristiques qui vont permettre aux jeunes de connaître de nouveaux pays, modes de vies et cultures en utilisant la langue comme moyen de contact.

Les destinations sont les pays d'EUROPE où le ROTARY est représenté, les USA, le CANADA, l'AFRIQUE DU SUD, le BRESIL, l'EQUATEUR.....

Les jeunes sont accueillis comme enfants supplémentaires dans des familles étrangères rotariennes ou non, pendant 2, 3, 4 ou 5 semaines – durant l'été. Les jeunes étrangers seront accueillis en France dans les mêmes conditions et durant le même été.

Les familles ont à leur charge le voyage aller / retour, l'assurance, l'argent de poche, le coût d'accueil du jeune étranger et les frais de dossier de leur enfant.

Dans ce type d'échange, le CRJ gère les dossiers des candidats français et étrangers en corrélation avec les familles françaises et les correspondants étrangers. Il va rechercher une famille d'accueil dans le pays demandé, puis les modalités finales de l'échange seront ensuite débattues directement entre les deux familles.

Les Rencontres Internationales

Ces rencontres qui prennent la forme de réunions éducatives, culturelles et d'agrément sont organisées par les Districts rotariens et regroupent 15 à 20 jeunes, enfants de rotariens ou non mais parrainés, de nationalités différentes, âgés de 16 à 25 ans, pendant environ 2 à 3 semaines durant les vacances d'été.

Leur objet est de favoriser les échanges d'idées entre les jeunes, de confronter des points de vue différents. On distingue :

Les Rencontres Internationales à l'étranger

Elles se déroulent, généralement, dans les pays d'EUROPE où le ROTARY est représenté, en ISRAEL, aux USA et au CANADA.

Les familles ont à leur charge le voyage aller / retour, l'assurance complète, l'argent de poche, la participation financière éventuelle et les frais de dossier de leur enfant.

Le CRJ joue le rôle d'agent de liaison entre les districts invitants et les districts, clubs et candidats français.

Il reçoit les invitations de l'étranger, les diffuse dans ses différents supports d'informations (revue « LE ROTARIEN », Bulletin de Liaison, site internet), sélectionne les candidats qui représenteront la France à cet événement, transmet leurs dossiers aux organisateurs étrangers avec qui il est en liaison constante et intervient pour tout règlement de problème.

Les Rencontres Internationales en France

Le CRJ joue le rôle d'agent de liaison entre les districts et clubs français invitants et les districts étrangers.

Après avoir questionné les gouverneurs élus des districts français et reçu en retour le questionnaire dûment complété, le CRJ rédige une invitation en anglais et la diffuse à ses correspondants étrangers. Ces derniers sélectionnent leurs candidats, envoient leurs dossiers au CRJ pour sélection finale.

Le CRJ adresse, ensuite, une lettre d'acceptation aux participants et adresse la liste et les dossiers des participants à l'organisateur de la rencontre.

Les bourses GEORGIA ROTARY

Ces bourses sont offertes par les D.6900, 6910 et 6920 de GEORGIE / USA, à des enfants de rotariens ou non (mais parrainés) de 18 à 25 ans (au moment du départ), pour une année d'études dans une université de leur état.

Tous les frais sont pris en charge sauf le voyage aller / retour, l'assurance, les frais de dossier, les frais de loisirs, voyages, habillement.

Le CRJ transmet les dossiers de candidature aux intéressés, les réceptionne et les vérifie.

Il effectue une présélection de 15 dossiers (maximum requis par la Commission Géorgienne) qu'il transmet en Géorgie et réceptionne les réponses qu'il transmet aux candidats.

Il reste, également, en relation constante avec la Commission Américaine et les candidats pendant l'année.

2/ LES ECHANGES SCOLAIRES D'UN AN **(STUDENT EXCHANGE)**

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<u>A/ GENERALITES</u>	<u>12</u>
a/ Définition	13
b/ Intérêt	13
c/ Ce qu'il faut réunir	14
d/ Aide à la promotion	15
e/ Le calendrier butoir	16
<u>B/ LE YEO : YOUTH EXCHANGE OFFICER</u>	<u>17</u>
a/ Le YEO de club	18
b/ Le YEO de zone (ou département)	34
c/ Le YEO de district	35
<u>C/ LA FAMILLE</u>	<u>36</u>
a/ La famille qui envoie	37
b/ La famille qui reçoit	45
<u>D/ LE JEUNE</u>	<u>48</u>
a/ Le jeune qui part	49
b/ Le jeune qui arrive	54
<u>E/ DIVERS</u>	<u>64</u>
Specimen dossier student	64-1/3
Quelques « recettes » pour la sélection des candidats	64-2/3
<u>F/ PARTICULARITES DISTRIALES</u>	<u>65</u>

(à mettre en place par le YEO de district)

A/ GENERALITÉS :

<i>Sommaire</i>

	<i>Pages</i>
<u>a/ Définition</u>	<u>13</u>
<u>b/ Intérêt</u>	<u>13</u>
<u>1/ Pour les jeunes</u>	
<u>2/ Pour les parents</u>	
<u>c/ Ce qu'il faut réunir</u>	<u>14</u>
<u>d/ Aide à la promotion des</u> <u> Echanges Scolaires d'Un An</u>	<u>15</u>
<u>e/ Le calendrier butoir</u>	<u>16</u>

A/ GENERALITES :

a/ Définition :

Les clubs du Rotary International ont la possibilité d'offrir à des jeunes généralement âgés de 16 à 18 ans, enfants de rotarien ou non, l'opportunité de séjourner dans des familles, rotariennes ou non, dans de nombreux pays du monde au cours d'une année scolaire afin d'y acquérir en plus de la langue, une ouverture sur le monde.

En retour, les familles s'engagent à recevoir pendant une durée équivalente, un jeune étranger provenant d'un pays pas forcément identique à celui où s'est rendu leur propre enfant.

b/ Intérêt

1/ Pour les jeunes

Il n'y a pas d'autre moyen d'acquérir correctement la pratique d'une langue que l'immersion totale.

C'est de plus un excellent moyen pour un jeune d'acquérir une grande maturité et apprendre à s'assumer.

Enfin, c'est en rencontrant d'autres peuples du monde qu'il pourra acquérir à la fois l'ouverture d'esprit et la tolérance indispensables pour se préparer à affronter la vie professionnelle de demain.

2/ Pour les parents

C'est là une belle opportunité de voir leur enfant devenir un adulte prêt à affronter le monde d'aujourd'hui et ceci avec un minimum de risques du fait de l'accueil dans des familles rotariennes ou sélectionnées par des rotariens.

C'est également pour les familles d'accueil une remarquable expérience d'ouverture d'esprit et de tolérance pour les parents et les enfants restant au foyer ; sans compter les nombreuses possibilités de relations amicales permettant d'envisager de voyager à l'étranger.

c/ Ce qu'il faut réunir

1/ Un (ou une) candidat(e) de 16 à 18 ans au moment du départ

2/ 3 à 4 familles d'accueil dont impérativement la famille du jeune Français qui va partir

3/ Un budget que le club doit prévoir de l'ordre de 1 600 à 1 900 € pour l'année :

- Argent de poche de l'étudiant (environ 60 € par mois pendant 10 mois)
- Les frais de scolarité (cantine , transports scolaires*, livres...)
- Le repas au club, réunions de district et réunions des Jeunes du District

* cantine et transports scolaires peuvent être à la charge des familles hôtesse

4/ Un responsable jeunesse dans le club, motivé et ne faisant pas partie des familles d'accueil, qui devra s'assurer du bon déroulement du séjour du jeune dans son club et dans les familles. C'est-à-dire le YEO du club (voir chapitre B).

d/ Aide à la promotion des Echanges
Scolaires d'Un An

Voir ci-après quelques exemples

Une année scolaire à l'étranger *grâce au* **ROTARY INTERNATIONAL**

Vous qui aurez entre 15 et 18 ans en juillet 2000

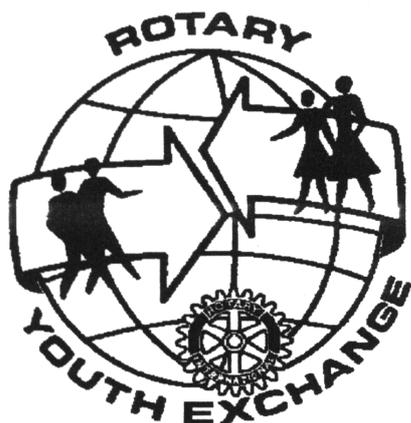
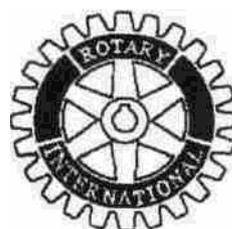
Vous qui souhaitez

*Vous immerger dans une **autre culture***

*Développer votre **personnalité***

*Vivre une **expérience irremplaçable***

Parler vraiment une nouvelle langue



Vous pourrez,
grâce au Programme
des Echanges de Jeunes du Rotary,
comme des milliers de lycéens avant vous,
représenter votre pays,
*durant **une année scolaire, en famille,***
***dans un pays de votre choix** *.*

Conditions :

Sélection (personnalité, motivation, ouverture d'esprit, niveau scolaire...),

Engagement familial d'accueillir, en échange, un jeune étranger,

Billet d'avion, visa, assurances, frais de première urgence à votre charge,

Frais d'hébergement, de scolarité, et argent de poche assurés par le Rotary.

RENSEIGNEZ VOUS AUPRÈS DE :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

^x Pays européens. Pays d'Europe Centrale et de l'Est, Turquie, Pays d'Amérique du Nord, Pays d'Amérique du Sud, Afrique du Sud, Zimbabwe, Thaïlande. Taiwan. Japon. Indonésie. Philippines. Imde. Nouvelle-Zélande. Australie...

...partir **un an** à l'étranger
c'est possible !!!

aux ETATS-UNIS, CANADA, AUSTRALIE
..... ou n'importe quel pays du monde?
vous avez 15 à 18 ans ?



le ROTARY
INTERNATIONAL
vous offre
cette chance !

- ★ Vous serez pris en charge par un Club Rotary et accueilli dans une ou plusieurs familles.
- ★ Vous serez inscrit dans un lycée et n'aurez ni à travailler au pair, ni à occuper un emploi.
- ★ Une année scolaire d'échange culturel et linguistique.

→ **Contactez** le Club Rotary le plus proche

Demandez un dossier de candidature

.....à rendre avant la mi-Décembre

e/ Le calendrier butoir

Réunion de décembre des YEO de district :

- Annonce par le YEO du nombre d'échanges de son District avec une approximation de 10 % et non 50 %,
- Le YEO fournit la répartition de ce chiffre avec les souhaits de pays correspondants,

15 février :

Tous les dossiers doivent être parvenus au CRJ,

Réunion de mars des YEO de district :

- Tous les dossiers sont partis,
- Etude des problèmes ponctuels et des cas particuliers,

Particularités :

Les pays de l'hémisphère Sud nécessitent (en général) un régime particulier.

B/ LE YEO : YOUTH EXCHANGE OFFICER

Sommaire

	<i>Pages</i>
<u>a/ Le YEO de club</u>	<u>18</u>
<u>1/ Généralités</u>	<u>18</u>
- <u>Dossier Outbound</u>	<u>18</u>
- <u>Dossier Inbound</u>	<u>19</u>
<u>2/ Détails de l'organisation de ces échanges</u>	<u>20</u>
<u>A/ Pour le jeune Français partant à l'étranger : Outbound</u>	<u>20</u>
<u>A-1/ Dès septembre</u>	<u>20</u>
<u>A-2/ Fin octobre</u>	<u>21</u>
<u>A-3/ Novembre</u>	<u>21</u>
<u>A-4/ Mi-décembre</u>	<u>21</u>
<u>A-5/ Avril – Mai</u>	<u>21</u>
<u>A-6/ Juin</u>	<u>23</u>
<u>B/ Pour les jeunes étrangers accueillis en France : Inbound</u>	<u>24</u>
<u>B-1/ Avant leur arrivée</u>	<u>24</u>
<u>B-2/ A leur arrivée</u>	<u>25</u>
<u>B-3/ Pendant leur séjour</u>	<u>27</u>
<u>B-4/ Documents pour l'obtention du visa français</u>	<u>30</u>
<u>C/ Conseils divers adressés au responsable jeunesse pour l'accueil des jeunes étrangers</u>	<u>31</u>
<u>C-1/ Les familles d'accueil</u>	<u>31</u>
<u>C-2/ La 1^{ère} famille d'accueil ...et les suivantes</u>	<u>31</u>
<u>C-3/ L'étudiant d'échange</u>	<u>32</u>
<u>C-4/ Pour les autres membres du club</u>	<u>33</u>
<u>C-5/ Conclusion</u>	<u>33</u>
<u>b/ Le YEO de zone (ou de département)</u>	<u>34</u>
<u>c/ Le YEO de district</u>	<u>35</u>

B/ LE YEO : YOUTH EXCHANGE OFFICER

a/ Le YEO de club

1/ Généralités

Il doit :

- Motiver son club pour réaliser des échanges.
- Rencontrer les candidats et aussi leur famille (rotarienne ou non) afin de bien leur préciser les avantages mais aussi les engagements à prendre, s'assurer ainsi de la compatibilité des jeunes, de la famille et de leur logement avec le programme d'échanges.
- Au cours du séjour, s'assurer de la bonne adéquation entre le jeune étranger et sa famille d'accueil (ou sinon changer de famille ou dans les cas extrêmes, procéder au renvoi du jeune en liaison avec le YEO de district).
- Participer à toutes les rencontres organisées par le YEO de zone ou de district (selon le cas) et bien sûr la Conférence et l'Assemblée de District.
- Faire remplir et bien vérifier les dossiers des candidats au départ avant de les envoyer au district.

Plus précisément, cet échange comprend 2 volets :

- le volet **OUTBOUND** : Un jeune français qui va partir
- le volet **INBOUND** : Un jeune étranger qui va arriver

- Dossier Outbound :

- Dès septembre, sélectionner un candidat pour son club,
- Lui remettre un dossier et l'aider à le constituer,
- Vérifier que ce dossier est correctement rempli,
- Veiller à récupérer ce dossier dans un délai correct,
- Remplir et signer ce dossier et faire signer le Président et le Secrétaire,
- Mi-décembre, envoyer ce dossier à son YEO de département ou de district.

Quand la Guarantee Form reviendra du district d'accueil étranger, le YEO de district l'enverra directement au candidat avec copie au YEO de club pour information. Toutefois, le YEO de club devra apporter tout son soutien au candidat et à ses parents (en particulier, connaître la date du départ).

- **Dossier Inbound :**

- Son YEO de district lui envoie le dossier de l'étudiant étranger. Il conservera ce dossier mais
- Il complétera les Guarantee Forms avec les signatures de son Président et de son Secrétaire de club et,
- Il demandera au proviseur du lycée de compléter la partie qui le concerne sur la Guarantee Form et de fournir en plus une attestation d'inscription sur papier à entête du lycée,
- Il enverra le tout à son YEO de département ou de district après avoir effectué une copie qu'il conservera.

2/ Détails de l'organisation de ces échanges :

A/ Pour le jeune Français partant à l'étranger : Outbound

Pour un échange d'étudiant pendant une année scolaire, le YEO de club doit agir :

A.1/ Dès septembre de l'année précédente :

Le YEO de club doit susciter des candidatures parmi :

- Les **enfants de Rotariens**
- Les **enfants des amis ou relations**

Il contactera son YEO de département ou de district pour un exposé en présence de ces jeunes.

S'il ne trouve pas de candidat dans ce premier cercle relationnel, il faut alors étendre les recherches :

- **Dans les lycées**, par exemple, par l'organisation d'un concours de sélection en collaboration avec les professeurs de langue. C'est une excellente manière de valoriser le Rotary auprès du corps enseignant.

Profil du candidat modèle :

Obligatoirement âgé de 16 à 18 ans au moment du départ

Motivé

Extraverti , « bien dans sa peau »

Voir E/ DIVERS : **Quelques « recettes » pour la sélection des candidats (page 64-2/3).**

Classe idéale pour partir : fin de **première** ou fin de **seconde** pour les élèves mûrs, ils auront un ou deux ans pour se remettre à niveau avant le baccalauréat.

A éviter : la terminale car beaucoup de districts étrangers refusent les bacheliers. Un échec au baccalauréat rend le départ très difficile et, en cas de réussite au baccalauréat, les jeunes risquent, à leur retour, d'avoir des difficultés d'inscription pour leurs études supérieures.

Pour le bac de Français : demander au rectorat, juste avant le départ, le report des points pour l'année suivante en juin-juillet.

A-2/ Fin octobre, le YEO de club doit avoir sélectionné le candidat :

Il doit fournir au candidat un **dossier papier** que le jeune sélectionné devra remplir dactylographié.

A-3/ Novembre , constitution du dossier :

Ces dossiers comprennent :

- **1 exemplaire en français et 2 exemplaires en anglais,**
- **Eventuellement 1 exemplaire dans la langue du pays d'accueil .**

Les feuilles du dossier pourront être photocopiées (type A3 pour les doubles pages) excepté **pour les photos et les signatures.**

Conseiller de présenter des **photos d'identité** où l'étudiant **sourit.**

La constitution de ce dossier demande du temps ; insistez auprès de l' étudiant sélectionné pour qu'il se mobilise **afin de présenter un dossier parfait.** Les vacances scolaires ne sont pas superflues pour la réalisation du dossier.

A-4/ Mi-décembre , dossier à renvoyer au YEO de district avec :

- un chèque de 50 € à l'ordre du Centre Rotarien de la Jeunesse,
- un chèque au YEO de District pour frais de dossier, blazer et badge (voir chapitre F : particularités districales)
- les **mensurations et taille** (en chiffres) à communiquer pour le blazer
- deux **photos d'identité** pour les cartes de visites avec nom et prénom au dos.

A-5/ En avril-mai :

Retour des Guarantee Forms en provenance du district d'accueil étranger. Malgré tous les efforts des responsables du district, nous ne maîtrisons pas tous les paramètres, en particulier ceux du pays d'accueil. Vous devez donc faire admettre aux parents et au jeune la possibilité d'un refus lié au retard de constitution et donc d'envoi du dossier- raison pour laquelle, il faut respecter les délais.

Le YEO de club remettra aux parents les Guarantee Forms et autres formulaires éventuellement nécessaires pour l'obtention d'un visa.

Conseil : faire une photocopie des Guarantee Forms (pour les Allocations Familiales).

Demander impérativement au jeune français qui part, dès qu'il a pris connaissance de sa destination, **d'écrire une lettre** pour nouer les premiers contacts avec sa première famille et son club d'accueil et de se renseigner sur :

- l'assurance santé à prendre (voir ci-après)
- la date souhaitable pour son arrivée dans son club d'accueil

ASSURANCE SANTE

(renseignements à collecter auprès de l'ambassade
ou le consulat du pays hôte, voir ci-dessous)

- Pour **les USA et le CANADA** : Assurances nord-américaines à prendre sur place,
- Pour **la C. E. E.** (dont la SUEDE) : Se munir du formulaire E111, à prendre à la CNAM ou MSA. Les parents doivent contacter leur assureur pour la complémentaire santé afin de savoir si celle-ci couvre ou non un séjour de dix mois dans le pays d'accueil. En cas de besoin, il convient de demander une extension,
- Pour **la FINLANDE** : Se renseigner au CROUS le plus proche afin d'obtenir les coordonnées de compagnies d'assurances couvrant les séjours dans ce pays,
- Pour **l'AUSTRALIE** : Pour obtenir le visa, les étudiants français devront payer par virement international une assurance (formulaire fourni) et présenter à l'ambassade un dossier prouvant qu'ils ont bien un contrat d'assurance couvrant leur séjour en Australie. Cette assurance est prise en leur nom par le club d'accueil australien et son attestation sera jointe au dossier pour l'ambassade. Toutefois, cette assurance australienne présente des lacunes, en particulier pour les transports en ambulance ; c'est pourquoi, nous conseillons de prendre une assurance en complément,
- Pour **la NOUVELLE-ZELANDE** : Les parents devront présenter une attestation prouvant que l'étudiant est assuré pour obtenir le visa. Conseil : contacter l'assurance pour étudiants français à l'étranger ASFE-OCI 89 Boulevard Haussmann 75008 PARIS - ☎ 01 53 30 82 82,
- Pour **l'ARGENTINE** : Même protocole que pour la Nouvelle Zélande.

A-6/ En juin :

Tenue d'**une réunion d'information** où seront conviés les **enfants partants, leurs parents, l'ensemble des responsables de ce programme d'échange (donc le YEO de club)** et les **étudiants d'échange étrangers** actuellement dans le district - Cette réunion est en principe organisée au niveau du district par le YEO de district -

A cette occasion, seront abordés tous les problèmes rencontrés :

- pour l'obtention du visa,
- l'assurance (combien et comment la payer en fonction des pays ?),
- les vols aériens,
- la visite médicale complète (y compris dents) avant le départ,
- la remise aux jeunes et leurs parents des photocopies des documents préparés à leur intention dans les pages qui suivent.

- **Les vols aériens sont du ressort des parents**
- **Le choix de l'agence et la prise des billets concernent uniquement les parents**
- Attendre la réunion de juin. Prendre soit dans une agence de voyage, soit en fonction des renseignements fournis à la réunion d'information de juin. **Pas de charter**, prendre toujours des **vols réguliers avec retour open**.

B/ Pour les jeunes étrangers accueillis en France : Inbounds

B-1/ Avant leur arrivée :

En mars, le YEO de club reçoit le **dossier de l'étudiant** étranger pour son club.

Le plus rapidement possible :

- Dans ce dossier, le YEO de club doit **compléter** et faire compléter

- **Le formulaire d'engagement (Guarantee Form)**, en autant d'exemplaires que fournis et tous **remplis originaux (photocopies de signatures non acceptées)** en particulier, les signatures :

- **du Président**
- **du responsable jeunesse du club d'accueil**
- **du directeur du lycée d'accueil**
- **de la première famille d'accueil**

Rappel : garder un exemplaire, soit le troisième si troisième il y a, soit une photocopie.

- **La fiche d'information** « information sheet » (lieu d'accueil, famille...)
- **L'engagement de prise en charge** du Centre Rotarien de la Jeunesse à compléter par la famille d'accueil, document qui est nécessaire à l'obtention du visa.

Enfin,

- Inscrire le jeune dans un lycée et demander une **attestation d'inscription scolaire sur papier** à en tête de l'établissement et signé par le directeur avec cachet de l'école. Le choix définitif de sa classe sera vu ultérieurement.

Ces formalités remplies, le YEO de club doit renvoyer sans attendre à son responsable départemental ou de district

- **les 2 Guarantee Forms avec leurs signatures**
- **l'engagement de prise en charge de la famille d'accueil**
- **l'attestation d'inscription scolaire** et
- **tous documents nécessaires à l'obtention du visa français (voir B/4)**

En avril-mai - Conseil - Il est vivement souhaitable que le Conseiller et / ou la famille d'accueil envoient un petit mot d'accueil pour nouer les premiers contacts et donner leurs coordonnées.

Dans ce courrier, **insister pour :**

Que les jeunes étrangers se procurent une carte téléphonique afin de pouvoir téléphoner en France aux frais de leurs parents.

Informez les jeunes que nous avons une journée d'accueil officielle à l'aéroport Paris Roissy Charles de Gaulle, généralement, **le dernier vendredi d'août** et que nous voulons qu'ils arrivent à cette date. Si leur date d'arrivée est différente, leur dire de prendre un vol domestique depuis Paris vers la grande ville la plus proche suivant leur vol international (attention de prendre le même aéroport parisien !).

Dans tous les cas, ils doivent communiquer la date **de leur arrivée**.

B-2/ A leur arrivée :

● **Date d'arrivée :** généralement, le dernier vendredi d'août (sauf les jeunes en provenance des pays de l'hémisphère Sud qui arrivent en janvier) et à Roissy (en général CDG 1).

Prévoir quelqu'un pour l'accueil à l'aéroport (attention, ils ont généralement beaucoup de valises)

VEILLEZ A CE QU'ILS AVERTISSENT LEURS PARENTS QU'ILS SONT BIEN ARRIVÉS.

● **Dès les premiers jours, s'assurer :**

- qu'ils aient bien payé **l'assurance imposée par le C.R.J.**, obligatoire, sinon, leur demander un chèque ou un virement. Les Néo-Zélandais et les Australiens sont assurés chez eux.
- qu'ils vous remettent le **chèque de caution de 300 €** à l'ordre de votre Rotary Club. Chèque que vous déposerez en banque sur un compte bloqué géré par le club. Cette somme pourra être prélevée en cas de besoin financier majeur.
- qu'ils aient leur **billet de retour open** (à prendre et à mettre en lieu sûr)
- que **les moins de 18 ans** aient un **visa d'un an** ? (le prendre avec le passeport et les mettre en lieu sûr).
(**si + de 18 ans : carte de séjour à demander ultérieurement à la Préfecture**).

Donner rapidement au jeune arrivant une photocopie de la **brochure annexe**, contenant nos conseils rédigés dans sa langue (anglais, espagnol – Page 57) ainsi qu'éventuellement (**en cas de problème**), le **règlement contenu dans son dossier qu'il a lui-même signé. Vérifier qu'il l'ait bien lu.**

● **Le lycée :**

Faire comprendre au jeune qu'il n'est **pas en vacances** et qu'il devra faire un minimum d'efforts pour montrer sa bonne volonté aux professeurs. **Le refus de participer à la vie du lycée est un motif de renvoi.**

La semaine précédant la rentrée scolaire : présenter l'étudiant d'échange au directeur de l'établissement scolaire où il est inscrit.

Le jeune étudiant d'échange devra suivre une scolarité correspondant à son niveau de français et à son âge (souvent difficiles à concilier). Choisir entre la seconde et la terminale avec, **comme niveau classique, la première L.**

Prévoir, dans la mesure du possible, un programme adapté et évolutif.

Se renseigner auprès du lycée pour connaître un / une élève de la même classe qui habite près de la famille d'accueil pour aider l'étudiant d'échange les premiers jours, en particulier pour le bus et les premiers cours.

Demander au proviseur que le professeur de son premier cours la / le présente et la / le laisse se présenter à sa classe.

- **Fourniture des livres scolaires :** Se renseigner auprès du lycée s'il existe une bourse aux livres ou prêt.

- **Transport scolaire :** Se renseigner au siège de la compagnie desservant votre ville ou voir avec l'agence de transport scolaire pour une subvention. Beaucoup de compagnies de ramassage scolaire proposent une carte scolaire annuelle avec un supplément mensuel.

B-3/ Pendant leur séjour.

Rencontres des jeunes

En général, trois rencontres sont prévues : octobre - mars - juin (voir éventuellement F/ particularités districales).

TRES IMPORTANT :

En octobre devrait avoir lieu la première rencontre des jeunes. A cette occasion seront abordés tous les problèmes rencontrés dans les clubs.

Pour déceler ces problèmes, nous demandons vivement au YEO de club, de faire une mise au point avant cette rencontre en écoutant :

- l'étudiant
- sa famille d'accueil
- le principal du lycée
- les membres du Rotary club d'accueil

- si tout se passe à merveille, féliciter l'étudiant d'échange et l'encourager à continuer !
- en cas de petits problèmes, trouver des solutions équitables avec l'aide de son conseiller. Ces petits problèmes viennent généralement d'un manque de communication facile à résoudre. Rappeler à l'étudiant d'échange, au besoin, le règlement qu'il a signé avant sa venue en France.
- En cas de problèmes majeurs : (manque de respect vis-à-vis de sa famille d'accueil, refus d'apprendre le français, refus de faire quoi que ce soit au lycée et autres problèmes graves...) avoir des explications et, en dernières limites, donner un avertissement à l'étudiant en le menaçant d'un renvoi possible.

Dans le cas extrême d'un renvoi prématuré envisagé, prévenir le YEO de district qui **devra prendre la décision finale**. Afin de l'aider dans cette tâche difficile, demander :

- **au lycée** de faire un **rapport** concernant l'avis des professeurs.
- **aux familles d'accueil** de faire un **rapport** sur le comportement de l'étudiant pendant son séjour chez eux, à envoyer au YEO étranger immédiatement après le renvoi.

Quelques conseils :

1/Interdire toute **venue des parents** avant avril.

2/**Si l'étudiant souhaite voyager seul** pour rendre visite à un parent, à des amis, demeurant loin du club d'accueil, le règlement est très (trop ?) restrictif : il ne doit pas voyager seul !

La réalité nous oblige à interpréter ce règlement, en particulier si le comportement de l'étudiant est irréprochable.

Dans le cas contraire, ne pas être conciliant, appliquer le règlement à la lettre !

Privilégier une notion de contrepartie :

- Les efforts de l'étudiant dans son comportement dans ses familles d'accueil, lycée, Rotary club d'un côté
- La compréhension du responsable jeunesse pour arrondir les angles du règlement.

Si le comportement de votre étudiant est très agréable, première question à se poser : **qui est la personne** que l'étudiant veut aller voir ?

a) si c'est un membre de sa famille, on peut accepter à la condition d'obtenir au préalable :

- L'autorisation de voyager par écrit des parents de l'étudiant et du YEO étranger,
- La confirmation de l'accueil de la personne visitée et ses coordonnées,
- Le planning détaillé du voyage et exiger qu'il téléphone dès son arrivée.

2) si c'est beaucoup plus privé : un ou une petite amie par exemple,...méfiance ! Il est préférable de s'en tenir au règlement et refuser.

Il est évident que les frais de voyage sont toujours à la charge de l'étudiant.

Dans tous les cas, **ces voyages non accompagnés doivent rester exceptionnels.**

En règle générale, le règlement est très restrictif et doit rester une base de comportement. Si le comportement de l'étudiant est irréprochable, sa bonne volonté nous invite à montrer **une bonne volonté réciproque**. Dans ce cas, après concertation avec le responsable départemental et le YEO de district, il est envisageable de sortir du règlement pour des cas particuliers.

Argent de poche :

Ne pas oublier de donner l'argent de poche (environ 60 €) chaque début de mois. Nous conseillons d'ouvrir un compte bancaire avec carte de retrait (souvent gratuite pour les jeunes) dans la même banque que celle du club d'accueil pour faire des virements automatiques.

Début septembre, présentation du jeune étranger

- aux membres du club et leurs conjoints (indispensable),
- aux enfants des membres du club (souhaitable)

A titre d'information, certains Clubs organisent un dimanche de septembre, un pique-nique chez le président où sont invités les Rotariens avec leur épouse et enfants. C'est une excellente façon de profiter du soleil et de présenter l'étudiant d'échange à tous. D'autres, font une présentation du jeune avec ses familles d'accueil et le bureau du club, à la presse.

1) Au niveau du club : Pendant tout son séjour, l'étudiant d'échange devra être invité par votre club aux repas avec épouses et aux événements importants.

2) Au niveau du district : Leur présence sera obligatoire à la conférence de district et aux trois rassemblements prévus pour eux (octobre, mars et de juin) et chaque fois que leur présence sera demandée.

Confirmation du vol retour :

Un mois avant leur départ

B-4/ Documents pour l'obtention du visa français :

Pour pouvoir séjourner dans notre pays pendant une année scolaire, c'est-à-dire pendant 11 mois au maximum, il est indispensable que les autorités françaises délivrent au jeune étranger, par l'intermédiaire du Consulat Général de France dont dépend son domicile (obligatoire), un visa de long séjour.

Deux cas peuvent se présenter :

Le jeune a plus de 18 ans :

Il lui sera délivré un visa "étudiant" pour une seule entrée et pour une durée de 3 mois maximum. Une carte de séjour devra être demandée auprès des autorités dès l'arrivée en **FRANCE**, pour régulariser sa situation, pour la durée de l'année scolaire (le coût d'obtention de cette carte de séjour & visite médicale est de l'ordre de 92 €– environ 100 US \$) .

Le jeune a moins de 18 ans :

Il lui sera délivré un visa "mineur scolarisé" à entrées multiples pour une durée de 11 mois maximum.

Pour faire sa demande de visa, son dossier doit comprendre :

1/ Fournis par ses parents :

- a/ autorisation parentale (voir modèle ci-joint en annexe 1) dans la langue du pays et en français.
- b/ copie des bulletins scolaires de l'année précédente (ou baccalauréat s'il y a lieu).
- c/ certificat de vaccination : DT polio et BCG (obligatoire en France).

2/ Fournis par la famille française d'accueil :

- a/ engagement de prise en charge (voir modèle ci-joint en annexe 2) par laquelle l'accueillant s'engage à subvenir à l'entretien de l'enfant.
- b/ certificat d'inscription (à la rigueur de pré-inscription) dans un établissement scolaire en France.
- c/ attestation d'assurance responsabilité civile pour l'enfant .
- d/ attestation de couverture médicale pendant le séjour du jeune en France.

NB: S'il arrivait que la famille d'accueil ne soit pas française mais seulement résidant en France, il faudra joindre au § 2/a ci-dessus une copie certifiée conforme du titre de séjour dont la validité soit supérieure à la durée du séjour du jeune (c'est-à-dire supérieure à l'année scolaire).

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE PAR L'ACCUEILLANT EN FRANCE

Je, soussigné(e)

M. Mme

Nationalité

Adresse

Téléphone domicile

Téléphone lieu de travail

M'engage à héberger l'enfant mineur :

Nom et prénom

Né(e) le

Inscrit dans l'établissement :

Adresse

Téléphone

*M'engage à subvenir aux dépenses relatives à l'hébergement et à l'éducation de
durant toute l'année scolaire et, également pendant les vacances de cette année scolaire.*

*Certifie que arrivera en France avec un billet de retour vers son pays d'origine
(nom du pays :.....) à la fin de l'année scolaire.*

Fait à :, le

Nom et signature du soussigné

C/ Conseils divers adressés au responsable jeunesse :

C/1 Les familles d'accueil :

- Nombre de familles ?

L'étudiant d'échange sera reçu par **plusieurs familles**. L'expérience montre que : **trois à quatre familles est le bon choix**, soit un séjour de deux mois et demi à trois mois et demi dans chaque famille dont **celle de l'étudiant d'échange français parti**.

Il ne faut pas dépasser cinq familles d'accueil en aucun cas ! De même, il ne faut pas davantage n'avoir qu'une seule famille.

Il ne faut pas changer de famille au moment de Noël, c'est une erreur psychologique désastreuse (après ou avant et avec un délai d'au moins 2 semaines).

Dates idéales de changement : entre le 1^{er} et le 15 décembre, entre le 1^{er} et le 15 mars pour 3 familles.

C/2 La première famille d'accueil :

Dans la mesure du possible, il est conseillé que la **première famille** :

- parle un peu la langue de l'étudiant d'échange
- au début, lui parle de temps à autre dans sa langue natale puis rapidement, passe au français, **en parlant lentement**.
- soit préparée psychologiquement à cet accueil et de façon très favorable.
- possède si possible un ou plusieurs enfants pour **amorcer le réseau d'amis français** de l'étudiant ou faire tout leur possible pour lui trouver rapidement un copain français ; c'est un moteur essentiel de son intégration dans le lycée *.

* **Nota** : Particulièrement dans les grandes villes et pour les étudiants d'échange anglophones, éviter à tout prix qu'ils se réunissent et passent beaucoup de temps ensemble, comme cela arrive trop souvent.

- **pour les repas**, qu'ils essayent d'éveiller leur curiosité envers la cuisine française sans, pour autant, vouloir les brusquer avec des plats un tantinet spéciaux comme les fruits de mer, les tripes, les andouillettes, boudins noirs (les anglo-saxons ignorent les abats), la tête de veau etc...

- beaucoup de jeunes étrangers ne savent pas **éteindre les lumières** et **utilisent beaucoup d'eau** pour leur toilette (surtout les filles !). **Ne pas avoir peur de leur faire la remarque gentiment, le plus tôt possible !** même chose s'ils oublient :
 - de dire bonjour et bonne nuit.
 - de ranger leur chambre. Leur imposer de ranger et de passer l'aspirateur une fois par semaine.
 - d'aider à mettre et débarrasser la table.
 - de passer quelques instants avec vous après les repas plutôt que de s'enfermer dans leur chambre.
 - spécialement pour les **étudiants américains**, leur proposer de confectionner eux-mêmes un repas de Thanksgiving (dinde aux aïelles et farcie, tarte au potiron). Cette fête américaine qui se situe vers le 25 novembre, a beaucoup d'importance pour eux.
 - prêter attention aux dates de leurs fêtes religieuses et faire en sorte, s'il y a lieu, de leur en faciliter la célébration.
 - si une famille d'accueil invite le jeune étudiant en vacances, **sports d'hiver, tourisme** etc... donc **accompagné**, pas de problème. Toutefois, demander l'accord des parents par courrier. Les frais occasionnés ne sont jamais à la charge du club. Le plus souvent, les parents de l'étudiant d'échange payent les frais occasionnés.

C/3 L'étudiant d'échange :

- Lui donner rapidement une photocopie de la **brochure annexe**, contenant nos conseils rédigés dans sa langue (anglais, espagnol – Page 57) ainsi qu'éventuellement (**en cas de problème**), le **règlement contenu dans son dossier qu'il a lui-même signé. Vérifier qu'il les ait bien lus.**
- Lui faire comprendre qu'il n'est **pas en vacances** et qu'il devra faire un minimum d'efforts pour montrer sa bonne volonté aux professeurs. **Le refus de participer à la vie du lycée est un motif de renvoi.**
- **Téléphone et Internet :** Attention, les jeunes adorent ces instruments de communication un peu trop faciles. Surveiller qu'ils n'en abusent pas.

C/4 Pour les autres membres du club :

Motiver les membres du club pour recevoir l'étudiant d'échange un soir, un **week-end** ou pendant quelques jours pendant les **congés scolaires**, afin de soulager les familles d'accueil.

C'est une **sensibilisation difficile à obtenir**. Certains Rotary clubs ont programmé ces mini-séjours **par un tableau, dès l'arrivée de l'étudiant**. C'est **l'exemple à suivre** .

Nota : De principe, le week-end commence avant le dîner du vendredi soir et se termine après le dîner du dimanche soir.

C/5 Conclusion :

Ne pas oublier que ce sont des adolescents qui sont loin de leur famille et de leur mode de vie.

Il faut être, à la fois **tolérant** pour leurs différences mais également être **un guide** pour leur montrer notre façon de vivre : **Ils sont en France pour apprendre le Français et s'adapter à notre mode de vie** (et non pas l'inverse !).

La difficulté de votre mission : être **un guide pour eux dans la tolérance**.

Une bonne approche : ils doivent être considérés comme nos enfants avec les mêmes droits et les mêmes obligations, ni plus, ni moins.

Et surtout, ne pas oublier qu'un échange scolaire d'un an doit rester un plaisir pour le club. Au YEO de club de travailler dans ce sens.

b/ Le YEO de zone (ou de département)

- Il est le relais entre le YEO de club et le YEO de district.
- Il coordonne l'action des YEO de club, les assiste en cas de difficultés entre autres vis-à-vis de leur club et les stimule afin de développer les échanges.
- Il transmet les modifications ou nouveaux règlements français ou internationaux dont il a été informé par le YEO de district.
- Il est à la disposition des clubs de son département n'ayant jamais réalisé d'échange dans un passé proche, pour exposer le programme des échanges scolaires d'un an lors d'un dîner avec épouse (le rôle des épouses est capital dans ce programme) et, ce qui serait souhaitable, les enfants et petits-enfants de Rotariens.
- Il vérifie si les Guarantee Forms des étudiants étrangers sont bien complètes.
- Il se renseigne de la date d'arrivée des étudiants étrangers auprès du YEO de district.
- Il regroupe les dossiers des candidats français et vérifie leur conformité avant de les envoyer au YEO de district.
- Il fait remonter au YEO de district (pour ensuite information au CRJ) les problèmes rencontrés avec les jeunes et, éventuellement, certains districts étrangers.

c/ Le YEO de district

- Entre l'organisation centrale multidistrict qu'est le CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE et la « base » c'est-à-dire les clubs avec les familles et les jeunes, **il est la pierre angulaire du dispositif.**
- Il informe et surtout forme les YEO de zone et en particulier de club à leur « métier ».
A ce titre, s'il est nécessaire que le YEO de district ait été YEO de club, il est aussi nécessaire qu'il ne le soit plus.
- Il coordonne l'action des YEO de zone (et éventuellement de club), les assiste si nécessaire, les réunit pour les informer et s'informer lui-même des problèmes rencontrés.
- Il participe aux réunions nationales organisées par le CRJ pour s'informer des nouvelles réglementations françaises et étrangères et parler avec ses collègues des problèmes rencontrés sur le terrain au niveau des jeunes.
- Il centralise les projets d'échanges de son district et fait en sorte que les YEO de club respectent le calendrier.
- Il fait bénéficier ses collègues et le CRJ des contacts qu'il a pu avoir avec des YEO étrangers afin de permettre le développement des échanges.
- Après contrôle, il transmet au CRJ les dossiers envoyés par les clubs au fur et à mesure de leur arrivée.
- De même, il envoie aux YEO de club, les dossiers étrangers reçus du CRJ.
- Il organise des rencontres - au moins une par trimestre (octobre, mars, juin) - entre tous les jeunes étrangers séjournant dans son district.
- Il organise dans son district une réunion des jeunes qui vont partir avec la participation de leurs parents et des familles d'accueil.
- Il centralise les chèques des familles pour les frais de dossier et fournitures et transmet au CRJ les chèques de 50 euros par dossier.

C/ LA FAMILLE

Sommaire

	<i>Pages</i>
<u>a/ La famille qui envoie</u>	<u>37</u>
<u>1/ Définition de l'échange scolaire d'un an</u>	<u>37</u>
<u>2/ Quels sont les avantages pour votre enfant</u>	<u>37</u>
<u>3/ Préambule</u>	<u>37</u>
<u>4/ Constitution du dossier</u>	<u>38</u>
<u>5/ Obtention du visa</u>	<u>39</u>
<u>6/ Informations sur l'assurance santé</u>	<u>41</u>
<u>7/ Mi-juin</u>	<u>41</u>
<u>8/ Allocations familiales</u>	<u>42</u>
<u>9/ Précautions médicales</u>	<u>43</u>
<u>10/ Avant le départ</u>	<u>43</u>
<u>11/ Avertissements</u>	<u>43</u>
<u>12/ Informations diverses</u>	<u>44</u>
<u>13/ RETOUR DE VOTRE ENFANT</u>	<u>44</u>
<u>b/ La famille qui reçoit</u>	<u>45</u>
<u>1/ Quelques recommandations</u>	<u>45</u>
<u>2/ Rappels</u>	<u>45</u>

C/ LA FAMILLE

a/ La famille qui envoie

DOCUMENT A REMETTRE AUX FAMILLES ENVOYANT LEUR ENFANT

1/ Définition de l'échange scolaire d'un an :

Un Rotary-club parrain permet à un jeune étudiant ou étudiante de son secteur rotarien, **enfant ou non de rotarien**, âgé de 16 à 18 ans, de passer une année scolaire à l'étranger, hébergé par 3 à 4 familles d'accueil.

Ce Rotary-club parrain recevra pendant la même année scolaire un ou une jeune étudiante étrangère de même âge (ne venant pas obligatoirement du pays d'accueil de l'enfant qui part) dans les mêmes conditions c'est-à-dire hébergé par 3 à 4 familles d'accueil **dont obligatoirement les parents du jeune français qui part (c'est à dire vous !)**.

2/ Quels sont les avantages pour votre enfant :

Il va découvrir un autre pays, une autre culture, une autre langue et par le fait, revenir bilingue.

Il va apprendre à penser autrement, à se prendre en charge et acquérir une ouverture d'esprit sur l'international de plus en plus indispensable de nos jours mais aussi une plus grande maturité et plus d'indépendance.

3/ Préambule :

Votre enfant a décidé de passer sa prochaine année scolaire à l'étranger.

Il a pris cette décision **seul**.

Si votre enfant a été long à prendre sa décision, **tant mieux !**

Nous préférons de beaucoup des enfants réfléchis qui prennent le temps de peser le pour et le contre à ce séjour lointain et de trouver une réponse à cette question clé : **serai-je capable de tenir dix mois, loin de ma famille et d'affronter des situations totalement nouvelles pour moi ?**

La réponse à cette question, il la trouvera dans sa motivation !

Le Rotary club qui a parrainé sa candidature doit être convaincu de sa très forte motivation.

Plus votre enfant aura **pris conscience des difficultés d'adaptation** du séjour, plus il sera **préparé mentalement** et plus sa **motivation sera vive**.

**Votre enfant doit être très motivé pour partir !
Cette motivation sera la clé du succès de son année !**

4/ Constitution du dossier :

Remplir un dossier de préférence **dactylographié** ou **TRES LISIBLEMENT** **manuscrit**.

Ce dossier comprend :

- **un exemplaire en français**
- **deux exemplaires en anglais (ou l'un en anglais et le second dans la langue du pays hôte)**
-

Conseil : remplissez les feuilles du premier exemplaire sans aucune signature ni photo puis faites des photocopies (type A3 pour les doubles pages) et, en dernier, apposer les **signatures et les photos (photos où votre enfant sourit, les étudiants d'échange sont choisis par les clubs d'accueil beaucoup en fonction de leur aspect sympathique !)**.

La constitution de ce dossier **demande du temps** ; insistez auprès de votre enfant pour qu'il mobilise toute sa motivation pour présenter un dossier parfait. Les vacances scolaires ne sont pas superflues pour la réalisation du dossier.

Tout dossier non conforme au standard demandé sera refoulé par le YEO de district.

a/ Mi-décembre

Dossier à rendre au responsable jeunesse du Rotary club parrain avec :

- **un chèque de 50 euros** à l'ordre du Centre Rotarien de la Jeunesse,
- **un chèque au YEO* de district** pour frais de dossier, blazer et badge (voir chapitre F / Particularités districales)
- les mensurations et tailles (en chiffres) à communiquer pour le blazer
- deux **photos d'identité** pour les cartes de visites avec nom et prénom au dos.

* *YEO = Youth Exchange Officer/Officier d'Echanges de Jeunes*

2/ En avril-mai

Retour des Guarantee Forms en provenance du district d'accueil étranger. Malgré tous les efforts des YEO de district, nous ne maîtrisons pas tous les paramètres, en particulier ceux du pays d'accueil. Vous devez donc admettre la possibilité d'un refus lié généralement au retard de constitution et donc d'envoi du dossier - raison pour laquelle, il faut respecter les délais !

Le YEO de club vous enverra directement les formulaires d'engagement (Guarantee Forms) et tous les documents nécessaires à l'obtention du visa.

IMPERATIF : *votre enfant, dès qu'il a pris connaissance de sa destination, doit écrire une lettre pour nouer les premiers contacts avec sa première famille et son club d'accueil et se renseigner sur*

- *l'assurance santé à prendre (voir ci-après) et comment la payer,*
- *la date souhaitée pour son arrivée à l'étranger, liée à la rentrée scolaire.*

Ce dont vous devez vous occuper PERSONNELLEMENT :

- **L'assurance santé,**
- **La date du départ en accord avec le district d'accueil,**
- **L'obtention du visa,**
- **Les billets d'avion.**

5/ Obtention du visa :

Il faut contacter l'ambassade du pays d'accueil ou VISA EXPRESS (voir page 40)

- ◆ Les pays de la C.E.E. (dont la Finlande et la Suède) ne demandent pas de visa. Seul un permis de séjour devra être pris sur place dès l'arrivée.
- ◆ Tous les pays exigent le formulaire d'engagement (Guarantee Form).

PAYS	VISA ?	FORM. DE GARANTIE	FORMULAIRE DE DEMANDE DE VISA A REMPLIR	COUT VISA ENVIRON	AMBASSADE (AMB) OU CONSULAT
Argentine	Oui	oui	Oui	300 \$	Consulat : 6 rue Cimarosa 75116 PARIS Tél : 01 44 34 22 00
Australie	Oui	oui	formulaire 157Y form. 160 si +16 ans Form. 26 +AASES	Gratuit Si échanges scolaires	Ambassade : 4 rue Jean Rey 75015 PARIS Tél : 01 40 59 33 06
Brésil	Oui	oui	Oui	53 €	Consulat général du Brésil 34 bis cours Albert 1er 75008 PARIS Tél : 01 44 13 90 30
Canada	Oui si +18 ans	oui	IMM 1294	87 €	Ambassade : 37 av. Montaigne 75008 PARIS Tél : 01 44 43 29 16 www.amb-canada.fr
Japon	Oui	oui	Oui	22 €	Amb. : 17 av. Foch 75008 PARIS Tél : 01 47 66 02 22
Mexique	Oui	oui	oui + 8 photos face + 8 photos profil	26 €	Amb. : 4 rue Notre Dame des Victoires 75002 PARIS Tél : 01 42 86 56 20
Nouvelle Zélande	Oui	oui	demander visa étudiant	80 €	Amb. : 7ter rue Léonard de Vinci 75116 PARIS Tél : 01 45 01 43 43 www.nzis.org
USA	Oui type J1	oui	I.A.P 66 + OF 156 fourni par VISA EXPRESS	178 €	Amb. VISAS : 2 rue St Florentin 75001 PARIS Tél : 08 36 70 14 88

Pour le **Canada**, le **Mexique** et le **Japon**, les parents devront se rendre à Paris à l'ambassade ou consulat de ces pays. Se renseigner par téléphone avant d'aller à Paris, voir ci-dessus.

Pour tous les USA, afin d'**obtenir directement les formulaires à remplir et obtenir votre visa sans vous déplacer**, nous vous conseillons d'utiliser les services de société telle que : **VISA EXPRESS 54 Rue de l'Ouest 75014 PARIS ☎:01 44 10 72 72 Fax:01 44 10 72 73 (coût 35 €+ 15 €envoi en chronopost).**

Attention, ces formalités changent fréquemment, se renseigner à VISA Express.

6/ Informations sur l'assurance sante :

(renseignements à collecter auprès du YEO du club d'accueil et de l'ambassade ou le consulat du pays hôte, voir ci-dessous)

- Pour **les USA et le CANADA** : Assurances nord-américaines à prendre sur place,
- Pour **la C. E. E.** (dont la SUEDE) : Se munir du formulaire E111, à prendre à la CNAM ou MSA. Les parents doivent contacter leur assureur pour la complémentaire santé afin de savoir si celle-ci couvre ou non un séjour de dix mois dans la pays d'accueil. En cas de besoin, il convient de demander une extension,
- Pour **la FINLANDE** : Se renseigner au CROUS le plus proche afin d'obtenir les coordonnées de compagnies d'assurances couvrant les séjours dans ce pays,
- Pour **l'AUSTRALIE** : Pour obtenir le visa, les étudiants français devront payer par virement international une assurance (formulaire fourni) et présenter à l'ambassade un dossier prouvant qu'ils ont bien un contrat d'assurance couvrant leur séjour en Australie. Cette assurance est prise en leur nom par le club d'accueil australien et son attestation sera jointe au dossier pour l'ambassade. Toutefois, cette assurance australienne présente des lacunes, en particulier pour les transports en ambulance ; c'est pourquoi, nous conseillons de prendre une assurance en complément,
- Pour **la NOUVELLE-ZELANDE** : Les parents devront présenter une attestation prouvant que l'étudiant est assuré pour obtenir le visa. Conseil : contacter l'assurance pour étudiants français à l'étranger ASFE-OCI 89 Boulevard Haussmann 75008 PARIS - ☎ 01 53 30 82 82,
- Pour **l'ARGENTINE** : Même protocole que pour la Nouvelle Zélande.

7/ Mi-juin :

Tenue d'**une réunion d'information** où votre enfant et vous mêmes seront conviés ainsi que l'ensemble des responsables de ce programme d'échange et les étudiants d'échange étrangers actuellement dans votre secteur.

A cette occasion, seront remis aux enfants partants :

- le blazer
- les renseignements supplémentaires en cas de problème d'obtention de visa pour certains dossiers tardifs

- des renseignements sur l'assurance (généralement entre 300 et 450 €) et son mode de paiement

● **Les vols aériens sont du ressort des parents**

Attendre la réunion de la mi-juin. A prendre dans votre agence de voyage en fonction des renseignements fournis à la réunion d'information de la mi-juin. **Pas de charter**, prendre toujours des **vols réguliers avec retour open**.

Attention : il faut se renseigner sur le **poids de bagages** autorisé auprès des compagnies aériennes, **généralement** 25 Kg par passager hors bagages à main, mais, dans certaines occasions, elles peuvent être plus tolérantes. Le coût des kilos excédentaires est prohibitif (souvent plus de 30 € par kilo excédentaire). Si vous souhaitez prendre beaucoup de bagages, contacter DHL : 0800 20 25 25.

8/ Les allocations familiales :

Afin que les A.F ne suppriment pas les prestations sociales, veuillez demander :

➤ **Après du proviseur de votre lycée** qu'il établisse une attestation scolaire, en date, par exemple, de juin, année n, que :

« ➡ votre enfantest bien inscrit dans son établissement en classe de..... pendant cette année scolaire n-1, n.
➡ votre enfant..... est pré-inscrit en classe..... pour l'année scolaire n+1, n+2 » .

➤ **Après du lycée étranger d'accueil**, demandez-leur d'établir un certificat de scolarité confirmant que :

➡ le lycée étranger (lycée d'accueil) accueille l'élève (votre enfant) pendant l'année n, (n+1).

C'est donc une poursuite de scolarité dans le cadre scolaire français...

➡ L'élève..... a heures de cours hebdomadaires.

➡ L'élève..... étudie les matières suivantes :».

Vous joindrez cette attestation scolaire, le certificat de scolarité du lycée étranger à l'imprimé des A.F de votre département et vous devrez leur renvoyer, habituellement avant fin juillet.

EVENTUELLEMENT, pour l'obtention de l'attestation du lycée étranger, demandez un délai aux A.F, et attendez que votre enfant soit sur place pour obtenir cette attestation.

9/ Precautions médicales :

Vous devez faire passer une visite médicale à votre enfant (ainsi qu'un contrôle dentaire) avant son départ et lui faire emporter son carnet de santé.

Demander au médecin de lui délivrer une carte sur laquelle seront inscrits son nom, son groupe sanguin ainsi que les médicaments qu'il prend régulièrement et ceux auxquels il est allergique. Votre enfant devra garder cette carte lors de tous ses déplacements.

En cas de port de lunettes ou de lentilles de contact, emporter une paire de rechange et emmener l'ordonnance.

10/ Avant le départ :

Impérativement, vous devez fournir à votre enfant une **carte téléphonique internationale** afin que les télécommunications de votre enfant soient débitées sur votre compte bancaire.

Si l'âge de votre enfant le permet, vous pouvez lui fournir une **carte bancaire internationale** Visa ou Master Card. Mais attention, cela pourrait s'avérer dangereux pour vos finances !

Vous remettrez un chèque dont la valeur est notée sur le règlement que vous avez signé, libellé dans la langue et la monnaie du pays d'accueil, chèque qui sera déposé sur un compte spécial et utilisé en cas de besoin.

Habituellement, le **départ** est prévu vers le **20 août** sauf pour l'**Australie, la Nouvelle Zélande et l'Argentine** avec un départ en **juillet**, avec des variations en fonction des dates de rentrée scolaire très variables d'un pays à l'autre, voire d'une région à l'autre à l'intérieur d'un même pays.

Il est souhaitable d'entretenir une correspondance avec le Rotary club d'accueil à ce sujet.

Votre enfant doit partir avec tout son dossier de visa (et son passeport).

11/ Avertissements :

Vous devez comprendre que vous confiez votre enfant au Rotary qui prend en charge son séjour à l'étranger. Il y a un **transfert de responsabilité**.

En conséquence :

- Vous ne pouvez pas prendre l'initiative de rapatrier votre enfant en cas de problèmes **sans l'aval du Rotary club parrain, du YEO de district et du Rotary club d'accueil.**

Vous ne pouvez pas rendre visite à votre enfant avant le mois d'avril.

D'autre part, n'abusez pas du téléphone pour joindre votre enfant !

Une fois par mois est largement suffisant. Des appels trop fréquents ralentiront ses progrès dans la langue du pays d'accueil et risquent de stimuler sa nostalgie de la France.

L'échange scolaire d'un an **a pour principal objectif** de donner **le sens des responsabilités à nos enfants en les laissant seuls affronter un environnement nouveau. Que les parents ne gâchent pas cette expérience unique en transmettant leur anxiété à leur enfant par téléphone.**

Internet est l'outil idéal pour rester en contact avec votre enfant sans nuire à son séjour.

Bref, **ne transmettez pas involontairement votre manque affectif ou votre anxiété à votre enfant** qui est parti pour profiter d'une expérience extraordinaire.

Pour le bien de votre enfant, **éclipsez-vous !** (Ecrivez-lui ! Cela lui fera plus plaisir !).

12/ Informations diverses :

L'argent de poche de votre enfant sera fourni par le Rotary club d'accueil (environ 50\$ mensuels). Vous pouvez, évidemment, lui envoyer de l'argent de poche supplémentaire en cas de besoin.

Si votre enfant veut partir avec des pins, des tee-shirts du Rotary, les commander au YEO de district.

Penser aux petits cadeaux pour les familles d'accueil.

Ces échanges sont organisés par des Rotariens bénévoles qui font leur maximum pour respecter les délais. Malheureusement, des imprévus peuvent occasionner des retards importants pour les ultimes confirmations (quelquefois en juillet). Soyez donc indulgents !

Voire enfant doit partir avec tout son dossier de visa (et son passeport).

13/ RETOUR DE VOTRE ENFANT :

Attention, vous envoyez UN ENFANT, vous retrouverez UN HOMME, UNE JEUNE FILLE quelques mois plus tard au retour. Attendez-vous à un comportement différent !

b/ La famille qui reçoit

DOCUMENT A REMETTRE AUX FAMILLES QUI VONT RECEVOIR UN JEUNE ETRANGER

1/ Quelques recommandations:

- Correspondre avec le jeune et ses parents le plus tôt possible (nombre d'enfants, âges, loisirs ...) et indiquer le type de vêtements dont il aura besoin lors de son séjour.
- A son arrivée, n'oubliez pas de laisser le jeune « récupérer » le décalage horaire !
- Il est souhaitable que la première famille d'accueil :
 - parle un peu l'anglais ou éventuellement la langue de l'étudiant d'échange,
 - au début, lui parle anglais ou sa langue natale puis rapidement, passe au français, **en parlant lentement**,
 - soit préparée psychologiquement à cet accueil,
 - ait si possible un ou plusieurs enfants pour **amorcer le réseau d'amis français** de l'étudiant ou faire tout leur possible pour lui trouver rapidement un copain français ; c'est un moteur essentiel de son intégration dans le lycée ★.

★**Nota :** Particulièrement dans les grandes villes et pour les étudiants d'échange anglophones, éviter à tout prix qu'ils se réunissent et passent beaucoup de temps ensemble, comme cela arrive trop souvent.

2/ Quelques rappels :

Maîtrise de la langue :

Lors des premiers jours passés ensemble, les jeunes et leurs familles d'accueil vont prendre conscience de la barrière linguistique. La plupart des jeunes connaissent mal la langue du pays où ils vont séjourner, d'où des incompréhensions et des frustrations.

Il faut vérifier que le jeune a bien compris ce que vous lui avez dit concernant le règlement familial, les indications géographiques etc. Bien souvent, la peur de s'exprimer dans une langue étrangère peut le conduire à vous dire qu'il a compris même si cela est inexact.

Inversement, la famille d'accueil doit être certaine qu'elle a bien compris ce que lui dit le jeune et ne doit pas hésiter à demander des explications.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de recourir à quelqu'un qui maîtrise parfaitement la langue du jeune tel un professeur, un interprète ou une personne originaire de son pays .

Nourriture :

Pour les repas, la famille doit éveiller la curiosité du jeune envers la cuisine française sans, pour autant, vouloir le brusquer avec des plats un tantinet spéciaux comme les fruits de mer, les tripes , les andouillettes, boudins noirs (les anglo-saxons ignorent les abats), la tête de veau etc...

Règles de vie :

Beaucoup de jeunes étrangers ne savent pas **éteindre les lumières** et **utilisent beaucoup d'eau** pour leur toilette (surtout les filles !). **N'ayez pas peur de leur faire la remarque gentiment, le plus tôt possible !**

Même chose s'ils oublient :

- de dire bonjour et bonne nuit.
- de ranger leur chambre. Imposez-leur de ranger et de passer l'aspirateur une fois par semaine.
- d'aider à mettre et débarrasser la table.
- de passer quelques instants avec vous après les repas plutôt que de s'enfermer dans leur chambre.
- spécialement pour les **étudiants américains**, proposez-leur de confectionner eux-mêmes un repas de Thanksgiving (dinde aux aïelles et farcie, tarte au potiron). Cette fête américaine qui se situe vers le 25 novembre, a beaucoup d'importance pour eux.
- prêter attention aux dates de leurs fêtes religieuses et faire en sorte, s'il y a lieu, de leur en faciliter la célébration.
- si une famille d'accueil invite le jeune étudiant en vacances, **sports d'hiver, tourisme** etc... donc **accompagné**, pas de problème. Toutefois, demandez l'accord des parents par courrier. Les frais occasionnés ne sont jamais à la charge du club. Le plus souvent, les parents de l'étudiant d'échange payent les frais occasionnés.

Mal du pays :

Les difficultés linguistiques, si elles existent, sont souvent accompagnées d'un mal du pays qui touche presque tous les jeunes dans un délai plus ou moins bref.

Après l'excitation et le plaisir de la découverte des premiers jours, le jeune va soudain se sentir très isolé, certaines difficultés lui paraîtront insurmontables et sa famille va lui manquer terriblement. Le conseiller rotarien peut aider le jeune si le mal du pays persiste

Systeme scolaire :

Les jeunes étrangers ont en principe besoin qu'on leur explique le système scolaire et toute la famille peut se charger de les aider dans ce domaine.

Enfin, il faut s'assurer que le jeune sait comment se rendre au lycée, en revenir et prendre ses déjeuners en dehors de l'enceinte du lycée si nécessaire.

*

N'oubliez pas que ce sont des adolescents qui sont loin de leur famille et de leur mode de vie.

Vous devez être, à la fois **tolérant** pour leurs différences mais également être **un guide** pour leur montrer notre façon de vivre : **Ils sont en France pour apprendre le français et s'adapter à notre mode de vie** (pas l'inverse !).

Vous devez les considérer comme vos enfants avec les mêmes droits et les mêmes obligations, ni plus, ni moins.

D/ LE JEUNE

Sommaire

	<i>Pages</i>
<u>a/ Le jeune qui part</u>	<u>49</u>
<u>1/ Reflexions</u>	<u>49</u>
<u>2/ Ce qu'il ne faut pas faire</u>	<u>51</u>
<u>3/ Ce qu'il faut faire</u>	<u>52</u>
<u>4/ Retour</u>	<u>53</u>
<u>5/ REGLEMENT</u>	<u>53</u>
<u>b/ Le jeune qui arrive</u>	<u>54</u>
<u>1/ Ce qu'il ne faut pas faire</u>	<u>54</u>
<u>2/ Ce qu'il faut faire</u>	<u>55</u>
<u>3/ REGLEMENT</u>	<u>60</u>

D/ LE JEUNE

a/ Le jeune qui part

DOCUMENT A REMETTRE AU JEUNE QUI PART A L'ETRANGER

1/ Réflexions ... :

Le Rotary te donne la possibilité de passer ta prochaine année scolaire à l'étranger. Cela sera pour toi une expérience extraordinaire dont tu garderas le souvenir toute ta vie mais pour qu'elle soit totalement réussie, tu devras respecter les règles du jeu.

Si tu as été long à prendre ta décision d'aller un année scolaire à l'étranger, **tant mieux !**

Nous préférons de beaucoup des enfants réfléchis qui prennent le temps de peser le pour et le contre de ce séjour lointain et de trouver une réponse à cette question clé :

Serai-je capable de tenir dix mois, loin de ma famille et d'affronter des situations totalement nouvelles pour moi ?...

La réponse à cette question, tu la trouveras dans ta motivation !

D'autre part, tu dois saisir plusieurs points :

- Tu ne dois **pas idéaliser ce séjour comme un rêve**
- Tu dois prendre **conscience des nombreuses difficultés** que tu vas rencontrer sur place.

Les jeunes qui seront **préparés mentalement** auront beaucoup **plus de facilités d'adaptation.**

Avant ton départ, tu dois prendre le temps de **réfléchir sur le comportement que tu auras** dès les premières minutes de ton séjour.

Les premières impressions (bonnes ou mauvaises) que tu donneras, seront décisives et auront une conséquence sur **la qualité de l'accueil** et des **relations** que tu auras avec tes **familles d'accueil et tes camarades de classe.**

S'il est vrai que le naturel s'impose toujours, un comportement devant une situation nouvelle peut aussi être **réfléchi** au préalable.

Cette **prise de conscience** et cette **réflexion** seront les **pilliers de ta motivation**.

Plus tu auras **pris conscience des difficultés d'adaptation** du séjour, plus tu **seras préparé mentalement** et plus ta **motivation sera vive**.

Tu dois être motivé pour partir et cette motivation sera la clé du succès de ton année ! ...

Nous te demandons de lire attentivement les conseils énumérés sur cette page et relire le règlement de ces échanges (voir documents annexés après page 53).

Il t'est recommandé de te renseigner sur ton pays d'accueil. En effet, tu seras moins anxieux de partir si tu as déjà quelques notions sur la culture et les coutumes. Tu devrais avoir aussi quelques connaissances sur l'histoire, la littérature, les arts ainsi que les principaux problèmes actuels. Tu n'es pas censé devenir un expert en la matière mais tu verras vite que ces quelques recherches te seront très utiles.

Au cas où un ressortissant de ton pays d'accueil séjournerait dans ta localité, essaye de le rencontrer et de discuter avec lui dans sa langue ; il pourra t'en dire plus sur son pays.

Arrivée et installation :

Après l'excitation des préparatifs, tu seras confronté à un des moments les plus importants du séjour : l'arrivée dans le pays d'accueil.

Les clubs et districts sont libres d'appliquer leur propre règlement auquel tu devras évidemment te soumettre. Ces règles dont certaines te paraîtront peut-être sévères, résultent de l'expérience acquise au cours des années et les enfreindre conduira à un retour chez toi. Afin que tout soit clair dès le départ, discute de ces principes avec ton conseiller rotarien ou avec ta famille d'accueil à ton arrivée.

Vivre avec sa famille d'accueil :

Ta famille d'accueil t'attend avec impatience et fera tout son possible pour que tu te sentes comme chez toi. Mais tu devras toi aussi y mettre du tien.

Dès ton arrivée, fais toi expliquer clairement les habitudes de la maison. Certaines familles n'exigeront que très peu de toi tandis que d'autres partageront les diverses corvées de ménage entre tous les membres. En tous cas, accepte toujours ce que l'on te demande avec le sourire ! L'adaptation au pays et à la famille en sera facilitée. Mets-donc en pratique les facultés d'adaptation qui ont contribué à ta sélection.

Des photos de ta famille, ta maison, ta ville... seront très appréciées par tes familles d'accueil et occupent peu de place dans ta valise.

Comme tu le sais, la plupart des jeunes passant une année à l'étranger changent de familles durant leur séjour. Tu dois déjà t'y préparer psychologiquement. Même si ce changement signifie repartir à zéro, vivre avec plusieurs familles d'accueil te permet d'enrichir tes connaissances sur la culture du pays d'accueil ainsi que ton cercle d'amis.

En cas de difficultés :

. Discuter d'abord avec ta famille de tes problèmes et si tu ne peux les résoudre, tourne toi alors vers ton conseiller.

. N'oublie pas que la meilleure façon de résoudre tes angoisses est d'en discuter ouvertement ; les garder en soi ne fait qu'accroître le sentiment de confusion et de solitude.

. Il peut arriver qu'un jeune ne se conforme pas au règlement et que des problèmes insurmontables surgissent. Dans ce cas, le YEO de district peut décider de le renvoyer dans son pays avant la fin de l'échange et ce, dans son intérêt. Il est indispensable que toutes les parties (Rotary club et district parrains, Rotary club et district du pays d'accueil, famille d'accueil et famille du jeune) soient informées des raisons de ce départ. Le Rotary club d'accueil et la famille du jeune s'entendront sur les modalités de retour.

Participer à la vie communautaire :

Afin de profiter au maximum de ton séjour, prends part à toutes les activités proposées, que ce soit dans ta famille, dans ton école ou au sein de la communauté. Cette participation t'aidera à surmonter tes moments de nostalgie ou de mal du pays, choses courantes lorsqu'on se retrouve à l'étranger.

- *Brièvement :*

Tu vas te rendre dans un pays et vivre dans une famille que tu ne connais pas.

La réussite de ton séjour à l'étranger dépendra :

- **de ta capacité d'adaptation**
- **de la qualité de tes relations humaines.**

2/ Ce qu'il ne faut pas faire :

- Prendre constamment comme référence, ton milieu d'origine : ta famille, ton école, ton pays.
- Penser et dire que tout est mieux chez toi ; c'est le meilleur moyen d'irriter les gens qui t'accueillent.

- Conserver tes habitudes de vie.
- **Au lycée**, te croire en vacances en refusant la moindre participation et le moindre effort.
- **Dans ta famille d'accueil**, te croire à l'hôtel en refusant d'apporter ton aide pour de petits travaux domestiques et surtout, en laissant ta chambre en désordre et sale.
- Irriter ta famille d'accueil par négligence ou désinvolture, par exemple, en laissant les lumières allumées quand tu quittes ta chambre ou en consommant d'énormes quantités d'eau pour prendre une simple douche, ou de ne jamais finir ton assiette en laissant beaucoup de nourriture. Souviens-toi que confort ne signifie pas gâchis !
- Chercher à fréquenter tes compatriotes au détriment des élèves de ta classe.
- Ignorer ton Rotary club d'accueil et le règlement que tu as toi-même signé avant de venir.

3/ Ce qu'il faut faire :

- **Avoir l'esprit ouvert**, c'est-à-dire t'intéresser aux différences constatées : culture, mode de vie, système scolaire, habitudes familiales...
- **Etre communicatif, sympathique** avec ton entourage : famille, école, Rotary club.
- **Chercher à te faire des amis.**
- **Participer aux activités scolaires** ; montrer ta bonne volonté en suivant attentivement les cours et en faisant des efforts pour faire tes devoirs, même si le résultat est mauvais, tes professeurs apprécieront ton geste.
- **Reconnaître les efforts de tes familles** d'accueil en les aidant au maximum, par exemple en mettant et débarrassant la table du repas, en rangeant ta chambre et en passant l'aspirateur etc...
- Manifester de la reconnaissance pour le Rotary qui t'a permis de passer cette année à l'étranger.
- **Respecter les contraintes du règlement** que tu as toi-même signé.

Pour que tout se passe bien, tu dois garder à l'esprit que tu es, certes, l'ambassadeur de ton pays, mais que tu dois également te faire apprécier des gens qui t'accueillent, de tes camarades de classe, professeurs, famille d'accueil et membres du Rotary club d'accueil. Donc, évite absolument de comparer constamment ton pays d'accueil à la France, c'est stérile et dangereux pour la qualité de ton séjour !

La réussite appartient à ceux qui n'ont pas idéalisé ce séjour mais qui ont tout simplement conscience des réalités qui les attendent en s'efforçant de les affronter avec le sourire.

Tu dois comprendre que n'importe quelle famille, professeurs, camarades de classe, Rotariens apprécieront toujours ta bonne humeur, ta gentillesse, ta franchise.

Tout a été mis en œuvre pour bien t'accueillir. Un conseiller est même là pour t'écouter en cas de problème.

Tu as la chance de pouvoir vivre une expérience exceptionnelle, ne la compromets pas par une attitude négative.

4/ Retour :

Pour le jeune, le retour chez lui ne doit pas signifier la fin de l'échange.

En effet, ton Rotary club local te demandera certainement de venir relater ton expérience à l'étranger lors d'une réunion hebdomadaire. Tu discuteras avec de futurs jeunes participants au programme. Sans doute aussi resteras tu en contact avec ta famille d'accueil et tes amis étrangers.

Sache qu'il existe dans certains districts des ROTEX, groupes d'anciens étudiants d'échanges scolaires d'un an (voir ton YEO de district).

De plus, tu auras acquis une maturité et une indépendance qui seront ancrées pour le reste de ta vie.

Il te faudra probablement un certain temps de réadaptation à ton retour car tu regarderas tout sous un angle nouveau.

5/ Règlement :

Voir pages suivantes.



CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE

ROTARY INTERNATIONAL



47, RUE SALA - 69002 LYON - FRANCE - TÉL. : (33) (0) 4 78 3710 95 - FAX : (33) (0) 4 72 41 87 44

E-mail : Centre.Rotarien.Jeunesse@wanadoo.fr - Site Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

LYON, le 9 décembre 2000

ECHANGES SCOLAIRES D'UN AN - INFORMATIONS GENERALES ET REGLEMENT

POUR LES ETUDIANTS FRANÇAIS

Ce règlement dûment: signé sera joint par l'étudiant à son dossier d'échange. Il ne prévaut pas sur le règlement du pays d'accueil.

NOM. Prénom : _____ District parrain: _____ District hôte :

- 1/ L'étudiant sera dans une High School au moment de son inscription et aura entre 16 et 18 ans quand il quittera son pays. Il sera dans le premier tiers de sa classe et, durant l'année de son échange, il suivra les cours de la High School que le Rotary Club aura choisie pour lui.
- 2/ L'étudiant prendra l'assurance annuelle proposée par son district hôte (blessures accidentelles, maladie, décès, rapatriement ..) et en paiera le prix. Si son district hôte ne lui impose pas d'assurance, il devra s'assurer correctement avant de quitter la France.
- 3/ L'étudiant paiera le prix de son voyage aller /retour, de son passeport et de son visa.
- 4/ L'année scolaire débute généralement en juillet / août et se termine fin juin.
Les voyages sont interdits en dehors des vacances scolaires. L'étudiant ne voyagera pas seul ou avec d'autres étudiants. D le fera uniquement en compagnie d'un membre de sa famille hôte ou d'un Rotarien de son Club hôte.

La visite des parents est interdite avant avril. Si l'étudiant veut voyager avec ses parents, cela ne sera qu'à la fin de son année scolaire.

Tous les voyages doivent être approuvés par l'Officier d'Echange hôte, le Club hôte, les propres parents de l'étudiant - et ceci par lettre. Un itinéraire complet de chaque voyage sera donné à l'Officier d'Echange du District et l'Officier Jeunesse du Club.

Un voyage de fin d'année est, parfois, organisé par le district hôte et seul ce voyage peut avoir lieu, exceptionnellement, en dehors des vacances scolaires.

- 5/ A son arrivée, l'étudiant remettra son billet de retour au Conseiller de son Club hôte. S'il est obligé, après accord de ses parents et du District hôte, de quitter le programme avant la date prévue, il le fera par le chemin le plus direct. Son Conseiller se chargera de lui réserver sa place, n sera accompagné par un Rotarien responsable jusqu'à son embarquement, n cessera de faire partie du programme d'échange au moment de son départ.
- 6/ L'hébergement est la responsabilité du Club hôte. En cas de difficultés, l'étudiant consultera le Conseiller de son Club hôte ou l'Officier d'Echange.
- 7/ L'étudiant devra avoir l'équivalent de 2000 F de provision de fonds fournis par ses parents. Cet argent sera déposé à la banque sur un compte bloqué. Il sera utilisé uniquement en cas d'urgence (santé, ...) sous la responsabilité du Conseiller hôte et le compte devra être réapprovisionné si nécessaire. A la fin de son séjour, l'étudiant percevra le solde de son compte. Les parents fourniront l'argent de poche supplémentaire à leur enfant si nécessaire. Cet argent pourra être déposé en banque sur un compte courant

.../...

MULTI DISTRICT : 1510,1520,1640,1650,1660,1670,1680,1690,1700,1710,1720,1730,1740,1750,1760,1770,1760,1790, 9010 FRANCE

- 8/ Il est impératif que l'étudiant ait une bonne connaissance de l'anglais ou, éventuellement, de la langue du pays. Durant son séjour, il sera amené à parler cette langue en permanence.
- 9/ Le Comité du programme d'échanges aura, seul, le choix du lieu de séjour de l'étudiant.
- 10/ L'étudiant sera informé de son lieu de séjour à réception de la "Guarantee Form".
- 11/ Dès que l'étudiant connaîtra son Club et sa première famille hôte, la correspondance démarrera immédiatement entre lui et ses parents hôtes, et entre les Clubs d'origine et hôte.
- 12/ Les questions et problèmes relatifs au programme seront adressés à un membre du Comité d'échanges Jeunesse de la région de l'étudiant.
- 13/ Si l'étudiant a des parents résidant dans le pays où il doit aller, ceux-ci n'auront aucune autorité sur lui ni sur la direction du programme d'échange.
- 14/ L'étudiant sera un membre à part entière de la famille hôte et assumera les devoirs et les responsabilités normales dus à son âge. Il devient un enfant de la famille et, à ce titre, obéit aux mêmes règles que les autres enfants. A sa famille et à lui de trouver un compromis quant à la manière de s'adresser à ses parents d'accueil.
- 15/ La famille hôte est responsable de l'étudiant socialement, moralement et physiquement. De ce fait, il respectera ses désirs et demandes. Par exemple, il sollicitera son avis en ce qui concerne le choix de ses amis.
- 16/ L'étudiant ne pourra prétendre s'engager dans des compétitions sportives ou autres, de haut niveau, qui entraîneraient des dépenses ou des servitudes démesurées au Club et aux familles hôtes.
- 17/ L'étudiant n'utilisera le téléphone, à ses frais, qu'avec l'autorisation de la famille hôte, et sans en abuser.
- 18/ L'étudiant ne devra conduire aucun véhicule à moteur quel qu'il soit, ni faire d'auto-stop.
- 19/ L'étudiant ne consommera aucune drogue, ni stupéfiant, ne fumera aucune substance hallucinogène et n'utilisera que des médicaments prescrits par un médecin dont il fournira les ordonnances.
- 20/ L'étudiant obéira aux lois du pays hôte. En cas de violation, il ne devra pas attendre d'aide du Gouvernement français.
- 21/ L'étudiant ne sortira pas après 23 h, sauf avec ses parents hôtes, il ne fréquentera donc pas les discothèques et autres "surprise-parties" après 23 h.
- 22/ La consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite. Fumer est déconseillé, et même interdit dans certains districts.
- 23/ L'étudiant évitera les relations sentimentales.
- 24/ La présence de l'étudiant pourra être réclamée à toutes les réunions du Rotary. n se conformera aux invitations qui lui seront faites.
- 25/ L'étudiant certifie qu'il n'a pas de régime alimentaire autre que celui signalé sur son dossier.
- 26/ Tous les frais exceptionnels, ou relatifs à un retour prématuré à la maison, seront à la charge des propres parents de l'étudiant

Je comprends clairement les règles ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date : Signature de l'Etudiant :

De son Père :

De sa Mère :

- 9/ The Exchange Program Committee decides, alone, the student's assignment.
- 10/ The student will be notified of his assignment on receipt of the "Guarantee Form".
- 11/ When the student knows about his future host Club and first host family, a correspondence will immediately start between him and his host family, the sponsoring and hosting Clubs.
- 12/ Questions and problems about this Program will be directed to a member of the Youth Exchange Committee in the student's area.
- 13/ If the student has relatives living in the country he is to visit, they won't have any authority over him nor over the Program management.
- 14/ The student will be an integral part of the host family and will assume the duties and normal responsibilities to a student of his age. He will become a child of the family and, as such, will obey the same rules as the family's children. He will speak to his host parents according to an arrangement they'll have reached together.
- 15/ The host family is socially, morally and physically responsible for the student. Consequently, he'll respect his parents' wishes and requests. For example, he'll ask for their advice when choosing his friends.
- 16/ The student will not enter for high level sporting events or others, that would involve excessive expenses or constraints to the Club and host families.
- 17/ The student must not use his hosts' phone without their authorization and will do it moderately. **He will pay them for the corresponding expenses.**
- 18/ The student must not drive a motor vehicle of any kind. He must not hitch-hike.
- 19/ The student must not use any drug, any stupeficient, nor hallucinogens. He will only use medications prescribed by a physician and he will provide the corresponding prescription.
- 20/ The student has to obey his host country laws. If he violates any of them, he'll not expect any assistance from the French Government.
- 21/ The student is not permitted to leave his hosts' home after 11 p.m., except with his host parents. He will not attend any night-club or party after 11 p.m.
- 22/ **Drinking alcoholic** beverages is expressely forbidden. Smoking is discouraged, even forbidden in some districts.
- 23/ The student must not have romantic attachments.
- 24/ The student's attendance can be required at all Rotary events. He must comply with the invitations he'll receive.
- 25/ The student certifies he has no other dietary restrictions than those mentioned on his application forms.
- 26/ All unusual costs, or those required for an early return home will be supported by the student's own parents.

I clearly understand the above-mentioned rules and commit myself to respect them.

Date:

Student's signature:

Father's one:

Mother's one:

b/ Le jeune qui arrive

DOCUMENT A REMETTRE AU JEUNE ETRANGER A SON ARRIVEE

Nous sommes ravis de t'accueillir dans notre pays.

Nous souhaitons vivement que l'année que tu vas passer parmi nous te laisse un souvenir ineffaçable.

Mais nous ne pouvons pas tout faire ; il faut que de ton côté tu fasses un certain nombre d'efforts pour t'intégrer. Le langage n'est pas la seule difficulté.

En venant ici par l'organisation du Student Exchange du Rotary, tu as signé le règlement de ces échanges. Sache que ce règlement sera appliqué... avec souplesse, mais appliqué !

Si malheureusement tu ne le respectais pas, nous serions contraints de te renvoyer immédiatement dans ton pays !

Quelques rappels de ce qui est motif de renvoi :

- ➔ Consommation d'alcool,
- ➔ Consommation de drogue,
- ➔ Conduite d'un véhicule à moteur,
- ➔ Non participation à la vie de la famille d'accueil,
- ➔ Non participation à la vie du lycée...

1/ Ce qu'il ne faut pas faire :

- Prendre constamment comme référence, ton milieu d'origine : ta famille, ton école, ton pays.
- Penser et dire que tout est mieux chez toi ; c'est le meilleur moyen d'irriter les Français.
- Conserver tes habitudes de vie.
- **Au lycée**, te croire en vacances en refusant la moindre participation et le moindre effort.
- **Dans ta famille d'accueil**, te croire à l'hôtel en refusant d'apporter ton aide pour de petits travaux domestiques et surtout, en laissant ta chambre en désordre et sale.

- Irriter ta famille d'accueil par négligence ou désinvolture, par exemple, en laissant les lumières allumées quand tu quittes ta chambre ou en consommant d'énormes quantités d'eau pour prendre une simple douche, ou en ne finissant jamais ton assiette et laissant beaucoup de nourriture. Souviens-toi que confort ne signifie pas gâchis !
- Chercher à fréquenter tes compatriotes au détriment des élèves de ta classe.
- Ignorer ton Rotary club d'accueil et le règlement que tu as toi-même signé avant de venir.

2/ Ce qu'il faut faire :

- **Avoir l'esprit ouvert**, c'est-à-dire t'intéresser aux différences constatées : culture, mode de vie, système scolaire, habitudes familiales...
- **Etre communicatif, sympathique** avec ton entourage : famille, école, Rotary club.
- **Chercher à te faire des amis.**
- **Participer aux activités scolaires** ; montrer ta bonne volonté en suivant attentivement les cours et en faisant des efforts pour faire tes devoirs, même si le résultat est mauvais, tes professeurs apprécieront ton geste.
- **Reconnaître les efforts de tes familles** d'accueil en les aidant au maximum, par exemple en mettant et débarrassant la table du repas, en rangeant ta chambre et en passant l'aspirateur etc...
- Manifester de la reconnaissance pour le Rotary qui t'a permis de passer cette année en France.
- **Respecter** les contraintes du **règlement** que tu as toi-même signé.

Pour que tout se passe bien, tu dois garder à l'esprit que tu es, certes, l'ambassadeur de ton pays, mais que tu dois également te faire apprécier des Français, camarades de classe, professeurs, familles d'accueil et membres du Rotary club d'accueil.

Donc, évite absolument de comparer constamment ton pays d'accueil à la France, c'est stérile et dangereux pour la qualité de ton séjour !

La réussite appartient à ceux qui n'ont pas idéalisé ce séjour mais qui ont tout simplement conscience des réalités qui les attendent en s'efforçant de les affronter avec le sourire.

Tu dois comprendre que n'importe quelle famille, professeurs, camarades de classe, Rotariens apprécieront toujours ta bonne humeur, ta gentillesse, ta franchise.

Tout a été mis en œuvre pour bien t'accueillir. Un conseiller est même là pour t'écouter en cas de problème.

Tu as la chance de pouvoir vivre une expérience exceptionnelle, ne la compromets pas par une attitude négative.

3/ Règlement :

Voir pages 60 à 63.

Bienvenue en France et... bonne chance !

a/ Le jeune qui arrive

DOCUMENT EN ANGLAIS A REMETTRE AU JEUNE ETRANGER A SON ARRIVEE

We are delighted to welcome you in our country.

We sincerely hope that the year you'll spend in our country will be unforgettable.

But we can't do everything ; on your side, you must make efforts to integrate yourself. The language is not the only barrier.

Coming to France with the Student Exchange Program of Rotary International, you signed the rules of these exchanges. You must know that they will be applied... smoothly, but applied !

If, unfortunately, you would not respect them, we would have to send you back home immediately !

Remember that you can be sent back home if you :

- ➔ Drink alcoholic beverages,
- ➔ Use any drug,
- ➔ Drive any kind of motor vehicle,
- ➔ Don't participate in the family life,,
- ➔ Don't participate in the high school life...

1/ WHAT YOU MUST NOT DO :

- Refer constantly to your home country, school....
- Think and say that everything is better at home ; you'll annoy your french hosts.
- Keep your life style.
- **At school**, think you are on holidays and refuse to make any effort to participate.
- **In your host family**, think you live in a hotel and refuse to help for any household duties, especially, letting your room dirty and in disorder.

- Annoy your family being careless or unselfconscious, for example, letting lights on when you leave your room, using much water for a shower or letting your plate full of food. Please remember that comfort is not waste !
- Prefer your fellow's company to your high school friends.
- Ignore your host Rotary Club and the rules you signed before arriving.

2/ WHAT YOU MUST DO :

- **Be open-minded** and interested in the new culture, school system, family way of life you are experiencing...
- **Be talkative and friendly** with your family, school friends, Rotary Club members.
- **Try to make friends.**
- **Participate in school activities** ; follow lessons willingly and make efforts to do your homework, even if bad results, your teachers will appreciate it.
- **Be grateful to your host family for their efforts**, help them as much as you can (put on and take off the plates, tidy your room)...
- **Be grateful to your host Rotary Club** who permitted you to spend this year in France.
- **Respect** the constraints of the rules you signed.

So that everything could go smoothly, you must remember that you represent your country, but you must make your utmost to be appreciated by your French hosts, school friends and teachers, host families and Rotary Club.

So, you must avoid to compare constantly your country to France, it's sterile and dangerous for the quality of your stay !

Those who did not idealize their exchange will succeed as they are aware of the realities they'll have to face.

You must understand that your host families, teachers, school friends, host club Rotarians will always appreciate your good mood, kindness and your frankness.

We did our utmost to welcome you well. Your counsellor will listen to you if you face problems.

You got the opportunity to live a memorable experience, don't waste it with a negative attitude.

3/ RULES:

See pages 60 to 63.

Welcome in FRANCE and... good luck!



CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE

ROTARY INTERNATIONAL



47, RUE SALA - 69002 LYON - FRANCE - TEL. : (33) (0) 4 78 37 10 95 - FAX : (33) (0) 4 72 41 87 44

E-mail: Centre.Rotarien.Jeunesse@wanadoo.fr - Site internet: <http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

LYON, 9th december 2000

LONG TERM EXCHANGES - GENERAL INFORMATION AND RULES

FOR FOREIGN STUDENTS

This duly signed form must returned by the student to his host district YEO BEFORE arriving

NAME : Home District: Host District:

The student will be in a High School when applying and between 16 and 18 of age when he leaves his home country. He'll be in the upper third of his class and, during his school year, he'll attend the High School his host Club will have selected for him.

The student must purchase our french annual group insurance (accidental injury, illness, death, repatriation, third party risks) and pay for it.

The student will pay for his transportation costs, passport and visa.

The school year generally starts in September to finish end of June of the following year, except for south hemisphere countries : students arrive in January and leave our country in december.

Travelling is forbidden out of holiday time. The student will not travel alone nor with other students. He'll travel only with a member of his host family or with a Rotarian from his host Club.

The student's own parents are not allowed to visit him before april (august for the students from south hemisphere). If he wants to travel with his own parents, it will be only at the end of his school year.

All travels must be approved, with a letter, by the host District Chairman, the host Club and the student's own parents. A complete itinerary of each trip will be given to the host District Chairman and the Club's Youth Exchange Officer.

At the end of the school year a "Bus Trip" is, generally, organized and permits the student to discover France and even Europe. It is the only trip that can, exceptionnally, take place out of school holidays.

When arriving, the student must give his return flight ticket to his host Club's Counsellor. If, with his own parents' and host District Chairman's agreements, he has to leave the Program earlier than forecasted, he'll travel through the most direct route. His Counsellor will book his flight ticket. A Rotarian will escort him until boarding. The student will cease to be a part of the Exchange Program at time he departs.

The host Club is responsible for the student's lodging. If the student faces difficulties, he will consult his host Club's Counsellor or the Youth Exchange Officer.

The student will arrive with 2000 F revolving funds provided by his parents. This amount will be deposited in a bank 's special blocked account. It will be used only for emergencies (health,..) under the responsibility of the host Club's Counsellor, and the account will be regularly supplied if necessary by the student's natural parents. At the end of his stay, the student will recover the balance of his account. The student's own parents will provide him with extra spending money if necessary. It will be deposited in a bank's current account.

If necessary, the student will commit himself to take private and intensive french lessons and will devote adequate time to learn the essential of our language before he departs. He must have a good knowledge of French when arriving. During his stay, he'll have to speak french permanently.

- 9/ The Exchange Program Committee decides, alone, the student's assignment.
- 10/ The student will be notified of his assignment on receipt of the "Guarantee Form".
- 11/ When the student knows about his future host Club and first host family, a correspondence will immediately start between him and his host family, the sponsoring and hosting Clubs.
- 12/ Questions and problems about this Program will be directed to a member of the Youth Exchange Committee in the student's area.
- 13/ If the student has relatives living in France, they won't have any authority over him nor over the Program management.
- 14/ The student will be an integral part of the host family and will assume the duties and normal responsibilities to a student of his age. He will become a child of the family and, as such, will obey the same rules as the family's children. He will speak to his host parents according to an arrangement they'll have reached together.
- 15/ The host family is socially, morally and physically responsible for the student. Consequently, he'll respect his parents' wishes and requests. For example, he'll ask for their advice when choosing his friends.
- 16/ The student will not enter for high level sporting events or others, that would involve excessive expenses or constraints to the Club and host families.
- 17/ The student must not use his hosts' phone without their authorization and will do it moderately . **He will pay them for the corresponding expenses.**
- 18/ The student must not drive a motor vehicle of any kind. He must not hitch-hike.
- 19/ The student must not use any drug, any stupeficient, nor hallucinogens. He will only use medications prescribed by a physician and he will provide the corresponding prescriptions.
- 20/ The student has to obey to our french laws. If he violates any of them, he'll not expect any assistance from his home country Government.
- 21/ The student is not permitted to leave his hosts' home after 11 p.m., except with his host parents. He will not attend any night-club or party after 11 p.m.
- 22/ **Drinking alcoholic beverages** is expressely forbidden. Smoking is highly discouraged.
- 23/ The student must not have romantic attachments.
- 24/ The student's attendance can be required at all Rotary events. He must comply with the invitations he'll receive.
- 25/ The student certifies he has no other dietary restrictions than those mentioned on his application **forms**.
- 26/ All unusual costs, or those required for an early return home will be supported by the student's own parents.

I clearly understand the above-mentioned rules and commit myself to respect them.

Date: Student's signature:

Father's one:

Mother's one:



CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE

ROTARY INTERNATIONAL



47, RUE SALA - 69002 LYON - FRANCE - TÉL. : (33) (0) 4 78 3710 95 - FAX : (33) (0) 4 72 41 87 44

E-mail : Centre.Rotarien.Jeunesse@wanadoo.fr - Site internet : <http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

LYON, le 9 décembre 2000

ECHANGES SCOLAIRES D'UN AN - INFORMATIONS GENERALES ET REGLEMENT

POUR LES ETUDIANTS ETRANGERS

Ce règlement dûment signé sera fourni par l'étudiant AVANT son arrivée NOM. Prénom :

District parrain: _____ District hôte : _____

- 1/ L'étudiant sera dans un lycée au moment de son inscription et aura entre 16 et 18 ans quand il quittera son pays. n sera dans le premier tiers de sa classe et, durant l'année de son échange, il suivra les cours du lycée que le Rotary Club aura choisie pour lui.
- 2/ L'étudiant prendra notre assurance annuelle de groupe (blessures accidentelles, maladie, décès, rapatriement, responsabilité civile ..) et en paiera le prix.
- 3/ L'étudiant paiera le prix de son voyage aller /retour, de son passeport et de son visa.
- 4/ L'année scolaire débute généralement en septembre et se termine fin juin de l'année suivante, sauf pour l'hémisphère sud : les jeunes arrivent en janvier et quittent la France en décembre. Les voyages sont interdits en dehors des vacances scolaires. L'étudiant ne voyagera pas seul ou avec d'autres étudiants. Il le fera uniquement en compagnie d'un membre de sa famille hôte ou d'un Rotarien de son Club hôte.

La visite des parents est interdite avant avril (août pour les jeunes de l'hémisphère sud). Si l'étudiant veut voyager avec ses parents, cela ne sera qu'à la fin de son année scolaire.

Tous les voyages doivent être approuvés par l'Officier d'Echange hôte, le Club hôte, les propres parents de l'étudiant - et ceci par lettre. Un itinéraire complet de chaque voyage sera donné à l'Officier d'Echange du District et l'Officier Jeunesse du Club.

Un voyage de découverte de la France ou même de l'Europe est, généralement, organisé et seul ce voyage peut avoir lieu, exceptionnellement, en dehors des vacances scolaires.

- 5/ A son arrivée, l'étudiant remettra son billet de retour au Conseiller de son Club hôte. S'il est obligé, après accord de ses parents et du District hôte, de quitter le programme avant la date prévue, il le fera par le chemin le plus direct. Son Conseiller se chargera de lui réserver sa place, n sera accompagné par un Rotarien responsable jusqu'à son embarquement, n cessera de faire partie du programme d'échange au moment de son départ.
- 6/ L'hébergement est la responsabilité du Club hôte. En cas de difficultés, l'étudiant consultera le Conseiller de son Club hôte ou l'Officier d'Echange.
- 7/ L'étudiant devra arriver avec 2000 F de provision de fonds fournis par ses parents. Cet argent sera déposé à la banque sur un compte bloqué. Il sera utilisé uniquement en cas d'urgence (santé,) sous la responsabilité du Conseiller hôte et le compte devra être réapprovisionné si nécessaire. A la fin de son séjour, l'étudiant percevra le solde de son compte.

Les parents fourniront l'argent de poche supplémentaire à leur enfant si nécessaire. Cet argent pourra être déposé en banque sur un compte courant.

.../...

- 8/ L'étudiant étranger prendra, si besoin, des cours particuliers et consacrera le temps nécessaire à apprendre l'essentiel de notre langue avant son départ. Il est impératif qu'il ait une bonne connaissance du français. Durant son séjour, il sera amené à parler le français en permanence.
- 9/ Le Comité du programme d'échanges aura, seul, le choix du lieu de séjour de l'étudiant.
- 10/ L'étudiant sera informé de son lieu de séjour à réception de la "Guarantee Form".
- 11/ Dès que l'étudiant connaîtra son Club et sa première famille hôte, la correspondance démarrera immédiatement entre lui et ses parents hôtes, et entre les Clubs d'origine et hôte.
- 12/ Les questions et problèmes relatifs au programme seront adressés à un membre du Comité d'échanges Jeunesse de la région de l'étudiant.
- 13/ Si l'étudiant a des parents résidant en France, ceux-ci n'auront aucune autorité sur lui ni sur la direction du programme d'échange.
- 14/ L'étudiant sera un membre à part entière de la famille hôte et assumera les devoirs et les responsabilités normales dus à son âge. n devient un enfant de la famille et, à ce titre, obéit aux mêmes règles que les autres enfants. A sa famille et à lui de trouver un compromis quant à la manière de s'adresser à ses parents d'accueil.
- 15/ La famille hôte est responsable de l'étudiant socialement, moralement et physiquement. De ce fait, il respectera ses désirs et demandes. Par exemple, il sollicitera son avis en ce qui concerne le choix de ses amis.
- 16/ L'étudiant ne pourra prétendre s'engager dans des compétitions sportives ou autres, de haut niveau, qui entraîneraient des dépenses ou des servitudes démesurées au Club et aux familles hôtes.
- 17/ L'étudiant n'utilisera le téléphone, à ses frais, qu'avec l'autorisation de la famille hôte, et sans en abuser .
- 18/ L'étudiant ne devra conduire aucun véhicule à moteur quel qu'il soit, ni faire d'auto-stop.
- 19/ L'étudiant ne consommera aucune drogue, ni stupéfiant, ne fumera aucune substance hallucinogène et n'utilisera que des médicaments prescrits par un médecin dont il fournira les ordonnances.
- 20/ L'étudiant obéira aux lois françaises. En cas de violation, il ne devra pas attendre d'aide du Gouvernement de son pays d'origine.
- 21/ L'étudiant ne sortira pas après 23 h, sauf avec ses parents hôtes, n ne fréquentera donc pas les discothèques et autres "surprise-parties" après 23 h.
- 22/ La consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite. Fumer est vivement déconseillé.
- 23/ L'étudiant évitera les relations sentimentales.
- 24/ La présence de l'étudiant pourra être réclamée à toutes les réunions du Rotary. n se conformera aux invitations qui lui seront faites.
- 25/ L'étudiant certifie qu'il n'a pas de régime alimentaire autre que celui signalé sur son dossier.
- 26/ Tous les frais exceptionnels, ou relatifs à un retour prématuré à la maison, seront à la charge des propres parents de l'étudiant.

Je comprends clairement les règles ci-dessus et m'engage à les respecter.

Date : Signature de l'Etudiant :

De son Père :

De sa Mère :

E/ DIVERS

Specimen dossier student	64-1/3
Quelques « recettes » pour la sélection des candidats	64-2/3

Quelques « recettes » pour la selection des candidats :

COMMENT ? COMPOSITION D'UN JURY ? QUELLES QUESTIONS ?

➔ Critères à l'usage des jurys de sélection :

- Age du jeune,
- Son lieu de résidence (éloignement du lycée...),
- Ses facultés d'adaptation (doit être ouvert, être prêt à s'adapter à un nouvel environnement)
- Son potentiel d'être un bon ambassadeur,
- Ses résultats scolaires au-dessus de la moyenne,
- Ses connaissances de langues étrangères,
- Sa participation à la vie de la collectivité,
- Ses facultés de communication,
- Ses excellentes relations avec sa famille qui le soutient dans cette candidature

➔ Dans les lycées, avec l'aide des professeurs de langue, organisation d'une épreuve écrite (dans la langue du pays d'accueil souhaité) avec comme sujet : « Qu'attendez-vous de ce séjour scolaire d'un an ». Puis entretien avec les 3 ou 4 meilleurs candidats accompagnés de leurs parents afin de sonder la motivation et la maturité du candidat et déceler le moindre conflit parents/enfant ;

➔ Composition du jury :

Présence fortement souhaitée d'une épouse de Rotarien ayant déjà participé au programme en tant que parent d'accueil,

Un ROTEX revenu récemment,

Un responsable jeunesse d'un Club faisant des échanges régulièrement,

Un représentant d'un Club ayant envie de faire des échanges,

Le YEO.

➔ Durée de l'entretien avec le jeune: 25 minutes ? Avec ou sans les parents ?

➔ Evoquer les questions suivantes :

Sentiments de la famille et de l'enfant en ce qui concerne la séparation,

Départ obligatoire même en cas d'échec au baccalauréat,

Le jeune ne sera pas forcément placé dans le pays de son premier choix,

Les principaux problèmes auxquels le monde est actuellement confronté,

La capacité d'accueil d'un jeune étranger pendant 3 mois et la possibilité de recruter d'autres familles d'accueil,

Le sentiment du jeune au sujet du rôle d'ambassadeur de bonne volonté représentant la ville, le pays, le ROTARY INTERNATIONAL.

➔ Questions à poser au jeune :

F / PARTICULARITES DISTRICALES

3/ LES ECHANGES FAMILIAUX D'ETE

Ils se déroulent, sauf exception, durant les mois d'été (juin, juillet et août).

Ils s'adressent à de jeunes garçons et filles de + **de 15 ans et - de 18 ans** (au moment du départ), enfants de Rotariens ou non (mais parrainés).

Le but de ces échanges est de faire connaître aux jeunes de nouveaux pays, modes de vie et cultures, et de promouvoir ainsi la compréhension et l'amitié internationales ; le langage n'intervient que comme un moyen de contact : il s'agit d'échanges culturels et touristiques et **en aucun cas linguistiques !**

Les destinations sont les pays d'EUROPE où le ROTARY est représenté, les USA, le CANADA, l'AFRIQUE DU SUD ...

Dans ce type d'échanges, **la réciprocité d'accueil est obligatoire dans le même été.**

Le jeune Français est accueilli comme un enfant supplémentaire dans une famille étrangère rotarienne ou non (parfois aux revenus modestes). L'étudiant étranger de la famille hôte est ensuite reçu en France dans les mêmes conditions (l'ordre d'accueil en France et d'envoi à l'étranger est le plus souvent à convenir directement entre familles).

A son retour, le jeune Français adresse au CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE un bref compte rendu de l'échange qu'il vient d'effectuer, reflétant les impressions retirées.

A/ SONT A LA CHARGE DE LA FAMILLE FRANCAISE :

- **Le voyage aller/retour** de leur enfant ; la famille française, en coordination avec la famille étrangère détermine les dates du voyage - sauf s'il s'agit d'un voyage de groupe (région des Grands Lacs - USA), réserve et achète le billet d'avion,
- **L'assurance** (maladie, rapatriement, responsabilité civile...),
- **L'argent de poche** de leur enfant,
- **Le coût de pension** du jeune étudiant étranger,
- **Le règlement des frais de dossier A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION** (80 € pour les pays d'Europe, 120 € pour les USA, le CANADA, l'AFRIQUE DU SUD...) Chèque à l'ordre du CRJ (cette somme sera remboursée en fin d'année rotarienne sur demande écrite de la famille, si le CRJ n'a proposé aucune famille d'accueil).

B/ POUR L'INSCRIPTION :

Entre début septembre et fin février, contacter le CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE qui adresse un dossier d'inscription ; ce dossier, **3 EXEMPLAIRES**, sera **DE PREFERENCE DACTYLOGRAPHIE ou MANUSCRIT mais PARFAITEMENT LISIBLE, REDIGE EN ANGLAIS ET SIGNE PAR TOUTES LES PERSONNES CONCERNEES** (tout dossier incomplet est retourné).

Le dossier complet sera envoyé au CRJ avec le chèque correspondant aux frais de dossier.

Les premiers inscrits ont bien entendu davantage de chances de voir leur demande aboutir à un échange ; de plus, s'il n'existe pas d'impératifs particuliers, ne pas être trop précis sur les dates, la région souhaitée, les passe-temps du "partenaire", ne pas hésiter à recevoir un jeune du sexe opposé (16-18 ans)...

Le CRJ rencontre de grandes difficultés pour le placement des garçons français souhaitant un échange avec un GARÇON étranger. En effet, l'offre étrangère vient principalement de filles qui veulent un échange avec une fille. D'où souvent, un délai d'attente de placement de 2 ans pour les garçons.

C'est à la famille de suivre l'évolution du dossier de son enfant en nous contactant régulièrement.

C/ MISE EN PLACE D'UN ECHANGE :

- ✓ A réception au CRJ, le dossier du jeune Français est enregistré.
- ✓ Les premières offres étrangères arrivent vers la fin du mois de février.
- ✓ Le dossier étranger est alors enregistré à son tour.
- ✓ Le rapprochement d'une demande française et d'une offre étrangère se fait suivant 2 critères :
 - 1 - L'âge : pas plus d'un an de différence,
 - 2 - Trouver au moins un hobby commun entre les 2 jeunes.La similitude des professions des parents... l'existence d'une piscine au domicile de la famille hôte !...ne sont pas des éléments prioritaires.
- ✓ Le CRJ contacte la famille française - par téléphone - pour lui donner le profil du jeune étranger, ses coordonnées téléphoniques, internet, tous renseignements mentionnés sur le dossier.
- ✓ La famille française dispose alors d'un **délai de réflexion de 5 jours** pour accepter ou refuser la proposition du CRJ, après quoi le dossier est proposé à une autre famille s'il n'y a pas de réponse.
- ✓ Dans le premier cas, (acceptation), elle prend contact rapidement (dans un délai de 5 jours) avec le jeune étranger pour négocier les dates de l'échange et si un accord semble probable, elle en informe le CRJ qui envoie alors le dossier étranger au Français et le dossier de ce dernier part chez le YEO étranger qui le transmet à la famille étrangère.
- ✓ Dans le deuxième cas (refus), le dossier étranger est proposé à une autre famille française immédiatement et le jeune Français rejoint « la file d'attente ».

D/ QUELQUES RAPPELS :

- L'inscription à un échange familial n'est pas une garantie de placement l'été suivant - surtout pour les garçons - mais le CRJ fait de son mieux
- Ne pas oublier que les Français ont la possibilité d'accepter ou refuser la proposition du CRJ ; les étrangers acceptent toujours spontanément le partenaire sélectionné par le CRJ !
- Les étrangers n'ont pas les mêmes dates de vacances scolaires que nous (Allemagne : juin, juillet ou août en fonction des zones, USA du 20 juin au 15 août...).

E/ SPECIMEN DE DOSSIER D'ECHANGE FAMILIAL :

Voir ci-après.

4/ LES RENCONTRES INTERNATIONALES

Ces rencontres qui prennent la forme de réunions éducatives, culturelles et d'agrément sont organisées par des Districts rotariens et regroupent de 15 à 20 jeunes, enfants de Rotariens ou non mais parrainés, de nationalités différentes, âgés de 16 à 24 ans, pendant environ 2 semaines.

Leur objet est de favoriser les échanges d'idées entre les jeunes, de confronter des points de vue différents. On distingue :

- Les RENCONTRES INTERNATIONALES à L'ETRANGER,
- Les RENCONTRES INTERNATIONALES en France.

Les RENCONTRES à L' ETRANGER

Le C. R. J. joue le rôle d'agent de liaison entre les Districts invitants et les Districts, Clubs et candidats français.

A/ DEMARCHES :

Les invitations sont diffusées par le C. R. J. dans "LE ROTARIEN", les BULLETINS DE LIAISON, et le site INTERNET.

Le jeune intéressé par une ou plusieurs rencontres doit adresser au C. R. J. AVANT LA DATE INDIQUEE POUR CHAQUE INVITATION une lettre de motivation personnelle et manuscrite qui va permettre la sélection car le nombre de places est limité.

La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant **jamais** participé aux activités jeunesse du Rotary.

Les candidats sélectionnés par le C.R.J. reçoivent le dossier d'inscription correspondant. Celui-ci est transmis à l'étranger pour acceptation finale.

Les jeunes doivent se conduire en ambassadeurs de leur pays et avoir une bonne connaissance du Rotary.

B/ SONT A LA CHARGE DE LA FAMILLE FRANCAISE :

- **Le voyage aller-retour** du jeune ; ATTENTION, les rencontres se déroulent l'été et il est parfois difficile de trouver des tarifs intéressants d'où la nécessité de contacter une agence de voyages avant de postuler à une rencontre pour avoir une idée du coût du voyage,
- **L'assurance** (maladie, rapatriement, responsabilité civile...)
- **L'argent de poche,**
- **Le règlement des frais de dossier : 80 Euros.** Pour certaines rencontres, une participation financière est demandée par les Clubs étrangers mais le CRJ l'indique dès publication de l'invitation.

LES DISTRICTS, CLUBS et FAMILLES D'ACCUEIL ETRANGERES ASSURENT l'hébergement complet et la gratuité des différents déplacements. Les jeunes sont reçus dans les familles pendant toute la durée de la rencontre - l'hébergement se fait quelque fois en camps, à l'hôtel, en Auberge de jeunesse - et les Clubs Hôtes organisent les activités communes.



CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE
ROTARY INTERNATIONAL



47, RUE SALA - 69002 LYON - FRANCE - TÉL. : (33) (0) 4 78 3710 95 - FAX : (33) (0) 4 72 41 87 44
E-mail : Centre.Rotarien.Jeunesse@wanadoo.fr - Site Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

REGLES POUR LES PARTICIPANTS AUX RENCONTRES INTERNATIONALES

NOM :

Prénom :

- 1 La rencontre dont vous allez bénéficier est rendue possible grâce au **ROTARY INTERNATIONAL** et doit servir l'un de ses buts en particulier la promotion de la paix dans le monde par une meilleure connaissance réciproque. Demandez à vos parents ou à vos parrains rotariens de vous faire connaître le Rotary avant le départ.
- 2 Le bénéficiaire d'une rencontre part à l'étranger comme représentant de son pays. Donc, ce dernier sera jugé sur les actes du jeune. Agissez de façon à contribuer à la bonne réputation de la France.
- 3 Le jeune doit être couvert par une assurance maladie, accident, décès, rapatriement, responsabilité civile. Il adressera l'attestation correspondante à l'organisateur de la rencontre avant son départ.
- 4 Les frais de dossier, de transport et les dépenses personnelles doivent être réglés par les parents du jeune.
- 5 Le jeune doit retourner chez lui suivant l'itinéraire approuvé ou fixé par le District hôte ou ses parents.
- 6 Les hôtes sont responsables du jeune socialement, moralement et physiquement. Leurs demandes et souhaits, conseils et restrictions sont à respecter.
- 7 En aucune circonstance, le jeune ne sera autorisé à conduire de véhicule à moteur quel qu'il soit : voitures, motocyclettes, bateaux, tracteurs, cyclomoteurs, motoneiges...
- 8 L'usage de stupéfiants est formellement interdit et tout médicament doit être prescrit par un médecin .
- 9 Vous dépendez des lois du pays qui accueille. En cas de violation, ni le Rotary, ni le gouvernement de votre pays ne pourront vous venir en aide.
- 10 Il est formellement interdit de consommer des boissons alcoolisées. Néanmoins, si votre famille hôte vous en offre un verre, vous pouvez l'accepter.
- 11 Il est déconseillé de fumer.
- 12 Il est vivement conseillé aux jeunes de ne pas s'investir dans des relations amoureuses.
- 13 En cas de problème, sauf urgence médicale, contacter d'abord le Centre Rotarien de la Jeunesse avant de décider le rapatriement.

... / ...

MULTIDISTRICT : 1510,1520,1640, 1650, 1660, 1670, 1680, 1690,1700,1710,1720, 1730,1740,1750, 1760,1770, 1780,1790, 9010 FRANCE

- 14 Tous les frais exceptionnels ou provenant d'un nécessaire retour prématuré seront à la charge des parents.
- 15 Le jeune doit avoir un certificat de vaccinations valide.
- 16 A son retour, il adressera au Centre Rotarien de la Jeunesse un compte-rendu de son séjour.
- 17 Le jeune et sa famille doivent avoir pris connaissance des conditions et règlements du programme ; ceux-ci doivent être suivis, faute de quoi il pourra être renvoyé chez lui.

J'ACCEPTÉ DE ME CONFORMER AUX REGLES CI-DESSUS.

Signature du jeune :

Date :

Signature du père *

Signature de la mère *

- * Les signatures parentales sont obligatoires pour TOUS les jeunes, sans restriction d'âge.

*Document à retourner, dûment signé, avec le dossier et le règlement
des frais de dossier (500 FF) au Centre Rotarien de la Jeunesse*

Les RENCONTRES en FRANCE

Le C. R. J. joue le rôle d'agent de liaison entre les Districts et Clubs français invitants et les Districts étrangers.

Chaque District français se doit d'organiser une Rencontre chaque année.

Ces Rencontres s'adressent à de jeunes étrangers en provenance de 22 pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque, Turquie et USA/Canada.

Une Rencontre dure 12 - 15 jours en juillet ou août.

Pendant la Rencontre, les jeunes sont en règle générale hébergés dans des familles rotariennes sauf exceptions : randonnées en montagne, découverte de la région à bicyclette...

Un hébergement d'une ou deux semaines supplémentaires est parfois demandé aux Clubs organisateurs pour les participants venus de pays lointains (USA...).

A/ DEMARCHES POUR L'ORGANISATION D'UNE RENCONTRE :

Fin octobre, le C. R. J. adresse un courrier à tous les Gouverneurs Elus - avec copie aux Gouverneurs en exercice et aux Responsables Jeunesse - pour les questionner sur leur décision concernant une Rencontre dans leur District.

Sont annexés à ce courrier :

- **Une brochure intitulée "Organisation d'une Rencontre Internationale de Jeunes"** (Voir après page 72) destinée à aider les Districts avec indications du calendrier à suivre, des **3 types de Rencontres** possibles :
 - **Tourisme** avec voyage itinérant entre les Clubs, visites d'agrément...plutôt pour les **16/18 ans**,
 - **Rencontres d'étudiants avec un thème précis** dominant tout le programme pour les **18/24 ans**,
 - **Rencontres professionnelles** pour une prise de contact avec un **Métier...**pour les **18/24 ans**,

- **Un questionnaire à retourner au C. R. J. début décembre** avec indication du nom de l'organisateur, le nom de la Rencontre, le nombre de participants, le créneau d'âge de ces derniers, les lieux d'arrivée et départ des jeunes (voir ci-après)

Le C. R. J. rédige, à partir du questionnaire mentionné ci-dessus, **une invitation en anglais diffusée à ses correspondants étrangers** (en général, 1 par pays pour éviter la formation de petits groupes de participants de même nationalité).

Les correspondants étrangers diffusent les invitations françaises, procèdent à une sélection et envoient les dossiers au C. R. J. pour acceptation finale.

Le C. R. J. :

- Envoie une lettre d'acceptation aux participants,
- **Adresse la liste et les dossiers des participants à l'Organisateur de la Rencontre** avec copie du courrier aux Gouverneurs en exercice, Elu et Responsable Commission Jeunesse de District.

SONT AUX FRAIS DU DISTRICT ET DES CLUBS ORGANISATEURS :

L'accueil des participants pendant toute la durée du séjour.

* * *



CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE

ROTARY INTERNATIONAL



47, RUE SALA - 69002 LYON - FRANCE - TÉL. : (33) (0) 4 78 3710 95 - FAX : (33) (0) 4 72 41 87 44

E-mail : Centre.Rotarien.Jeunesse@wanadoo.fr - Site Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/centre.rotarien.jeunesse/>

ORGANISATION D'UNE RENCONTRE INTERNATIONALE DE JEUNES

Chaque District se doit d'organiser, chaque été, une RENCONTRE INTERNATIONALE DE JEUNES.

1 - SCHEMA DE PRINCIPE

DURÉE :

15 jours environ (12 jours minimum et 18 jours maximum).

Prévoir 1 semaine supplémentaire, si possible dans les familles, surtout pour les jeunes venant de pays lointains tels qu'Israël, la Turquie, les USA, le Canada...

2 - PARTICIPANTS :

- * Fils ou filles de Rotariens ou jeunes parrainés par un Rotary-Club,
- * Nombre : 15 environ, de pays différents afin d'éviter la formation de petits groupes,
- * Origine : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque, Turquie et USA/Canada,
- * Age : 16 à 24 ans selon le type de rencontre choisi ; veiller à l'homogénéité des âges - l'écart doit notamment être faible pour les plus jeunes - Exemple : 16 à 18 ans ou 18 à 24 ans.

3-TROIS TYPES DE RENCONTRES POSSIBLES :

- * Type 1 Rencontres sous forme de "tourisme", c'est-à-dire voyage itinérant entre les Clubs et visites d'agrément, de 2 semaines, réservées plutôt à des jeunes de 16 à 18 ans,
- * Type 2 Rencontres d'étudiants pour des jeunes de 18 à 24 ans environ avec un thème précis dominant intégralement tout le programme de séjour,
- * Type 3 Rencontres professionnelles réservées à des jeunes de 18 à 24 ans sortant de l'enseignement technique, professionnel ou artisanal qui auraient ainsi l'opportunité d'une prise de contact avec un métier, une industrie, un commerce...

.../...

4-PERIODE DE DEROULEMENT CONSEILLEE :

JUILLET ou AOUT ; il ne faut pas oublier que dans certains pays étrangers les vacances scolaires d'été sont plus courtes qu'en France et débutent parfois vers le 20 juillet (Israël, Grèce...)

II- ORGANISATION DE LA RENCONTRE

- 1 - Le Gouverneur Elu désigne un groupe de 4 ou 5 Clubs hôtes et, s'il le souhaite, choisit un thème (qui peut être le même plusieurs années de suite),
- 2 - Le Gouverneur Elu nomme l'ORGANISATEUR de la Rencontre qui doit coordonner les actions des différents Clubs hôtes. L'organisateur peut être le Responsable jeunesse du District,
- 3 - Rechercher une personne (ou plusieurs personnes) parlant anglais qui accompagnera les jeunes pendant leur séjour et servira, le cas échéant, d'interprète et de lien entre les hôtes et les jeunes. Cette personne peut être un Rotarien, un Rotaractien, une épouse de Rotarien...
- 4 - Bien déterminer le Club d'accueil qui doit être d'accès facile par avion ou train.
- 5 - Renvoyer au Centre Rotarien de la Jeunesse le questionnaire qui permettra la rédaction en anglais de l'invitation et son envoi aux correspondants étrangers,
- 6 - Associer tous les membres de chaque Club hôte à la préparation de la Rencontre.

III- PROGRAMME

Il doit permettre aux jeunes de connaître une région et ses habitants.

Faire participer les jeunes Français à l'organisation (Interact, Rotaract, enfants de Rotariens). Ils accompagneront notamment les participants dans une partie ou la totalité de leur périple,

Laisser les jeunes étrangers et Français se réunir entre eux pour discuter des problèmes qui les intéressent,

NE PAS TROP CHARGER LE PROGRAMME DE LA RENCONTRE et ne pas oublier de prévoir des moments de détente (sport, shopping...),

Prévoir que les jeunes assistent à une réunion statutaire d'au moins un des Clubs hôtes, au cours de leur séjour,

Organiser en fin de Rencontre une soirée d'adieux avec la participation du Gouverneur du District, de tous les Rotariens (et leur famille) des différents Clubs hôtes ; prévoir des échanges de fanions.

IV - HEBERGEMENT

Les familles rotariennes des différents clubs doivent accueillir à tour de rôle les participants (le jeune étranger doit être considéré comme un enfant supplémentaire) ; l'hospitalité familiale est, en effet, le meilleur moyen de découvrir un pays. La réception en hôtel est absolument déconseillée.

Les accueillir simplement selon le principe d' "un couvert de plus à la table de famille" le soir en général. Eviter les repas au restaurant et préférer la formule pique-nique ou barbecue. Prévoir un certain nombre de soirées en commun avec un minimum d'encadrement des responsables rotariens.

Permettre aux jeunes de passer au moins une ou plusieurs soirée(s) en famille si une autre formule d'hébergement que l'hospitalité familiale est choisie (camping, refuge en montagne...).

V- ASSURANCE

Pour tous les échanges du Rotary International, les jeunes doivent souscrire une assurance couvrant la maladie, l'accident, la responsabilité civile, le décès et le rapatriement.

Il appartient à l'organisateur de vérifier l'existence, la validité territoriale, l'étendue des garanties et la période de couverture, AVANT L'ARRIVEE du jeune.

Le Centre Rotarien de la Jeunesse a souscrit de son côté une assurance responsabilité civile pour les bénévoles au service de l'association et les jeunes participants.

Les accidents résultant de la navigation aérienne ne sont pas couverts. Si un Club prévoit un baptême de l'air, il doit donc souscrire une assurance spéciale. De même pour la plongée sous-marine, l'alpinisme etc.

VI - PREPARATION DE LA RENCONTRE ET DATES A RESPECTER

+ de JUILLET à NOVEMBRE

Choix du lieu et du thème de la Rencontre, désignation de l'organisateur par le Gouverneur Elu,

+ DECEMBRE

Réception au Centre Rotarien de la Jeunesse des informations nécessaires à la rédaction de l'invitation :

- Nom de la rencontre,
- Dates,
- Thème et schéma de base pour le programme,
- Nombre de participants,
- Limites d'âge minimum et maximum,
- Clubs hôtes,
- Accueil et fin de la rencontre : lieu (gare, aéroport, hôtel...).

.../...

Rédaction par le CRJ de l'invitation en anglais, à l'aide des informations ci-dessus : il sera mentionné le nombre total de jeunes invités et la date limite de réception des dossiers. Envoi de cette invitation aux Responsables Jeunesse étrangers.

Le nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de fax, les coordonnées E-MAIL de l'Organisateur seront indiqués sur les formules d'engagement (Consent Form), document envoyé en même temps que l'invitation, qui sera retourné au CRJ signé par le participant et éventuellement ses parents et par lequel le jeune s'engage à respecter le programme, souscrire une assurance correcte (responsabilité civile, maladie, accident), assumer les frais de voyage aller-retour, avoir de l'argent de poche...

Une copie de l'invitation et du formulaire d'engagement sont adressés à l'Organisateur avec copie aux Gouverneur en exercice et Gouverneur Elu, et au Responsable Commission Jeunesse du District.

+ JANVIER à MAI

Le Centre Rotarien de la Jeunesse centralise toutes les candidatures. Il confirme au participant qu'il est accepté au moyen d'une lettre en anglais reprenant les informations principales (District, nom de la rencontre, dates et lieux d'arrivée et de départ, coordonnées de l'Organisateur à qui il donnera directement les informations relatives à son voyage aller et retour).

Le CRJ tient à jour un tableau qui permet le contrôle des inscriptions. Si des places demeurent vacantes après la date de réception des dossiers, il les propose à d'autres pays.

Au niveau de chaque District, les Organisateurs et leur équipe continuent la préparation du programme détaillé et prévoient l'hébergement dans les familles (éviter de placer deux jeunes de même nationalité ensemble).

+ MAI - JUIN

Le CRJ envoie aux Organisateurs la liste des participants et les dossiers correspondants.

A réception de ces informations, les Organisateurs expédient aux participants, avec copie au CRJ, une lettre en anglais mentionnant :

Le District, nom et dates de la rencontre,

Tous les changements enregistrés par rapport à l'invitation initiale,

Des précisions sur l'équipement nécessaire (sac de couchage, chaussures de marche...) et sur l'habillement (lainages si le camp se déroule en montagne, vêtements de ville pour les réunions statutaires ou soirée-d'adieux...)

La liste des participants,

Des informations sur le lieu d'accueil : plan, adresse, numéro de téléphone d'un Rotarien à contacter en cas de problème,

Si possible, les coordonnées des familles hôtes où les parents des participants pourront contacter leurs enfants ou bien, nom, adresse d'un Rotarien, chez qui pourront être adressés les courriers aux jeunes étrangers, et numéros de téléphone / fax, adresse E-MAIL, en cas d'urgence.

**CENTRE ROTARIEN DE LA JEUNESSE
47 RUE SALA - 69002 LYON**

A RETOURNER AU CRJ AVANT LE . DECEMBRE 200. - MERCI

RENCONTRE 200. du DISTRICT 1...

* NOM et COORDONNEES DU RESPONSABLE :

* CLUB(S) ORGANISATEUR(S) :

* NOM DE LA RENCONTRE :

THÈME :

DATES DE LA RENCONTRE : du au 200.

* CRÉNEAU D'AGE DES PARTICIPANTS :

* NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS :

* LIEU D'ARRIVÉE :

DE DÉPART :

* MODE D'HÉBERGEMENT :

* LA PRATIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE EST-ELLE SOUHAITÉE ? :

(ceci dans le but d'élargir notre éventail de jeunes accueillis qui ne connaissent pas tous notre langue)

OUI NON (rayer la mention inutile)

* COMMENTAIRES ÉVENTUELS :

SIGNATURE

5/ LES BOURSES GEORGIA

Elles sont offertes par les Rotary-Clubs des Districts 6900, 6910 et 6920 de l'Etat de GEORGIE - USA à de jeunes étrangers du monde entier pour leur permettre d'étudier pendant une année dans une Université de GEORGIE.

Ces Bourses concernent :

- Des garçons et filles de + de 18 ans et - de 25 ans au 1^{er} août de l'année de départ,
- Enfants de Rotariens ou non (mais parrainés),
- Célibataires,
- Ayant un bon test TOEFL,
- N'ayant pas étudié plus de 4 mois aux USA auparavant,
- Effectuant des études autres que médicales, vétérinaires ou dentaires,
- Ne préparant pas de Doctorat.

A/ DEMARCHES :

Un Club ou un Jeune parrainé contacte le C. R. J. de **mai à fin juillet de l'année précédant le départ pour retirer un dossier** (les postulants à une Bourse 2000/2001 ont retiré un dossier avant le 30 juillet 1999).

Les dossiers **COMPLETS** doivent être **retournés au C. R. J. avant fin août, accompagnés d'un chèque de 80 euros.**

La France ne pouvant adresser plus de 15 demandes en Georgie, les dossiers complets sont examinés par une Commission au C. R. J. afin d'opérer une préselection.

Le C. R. J. envoie alors les 15 meilleurs dossiers complets et conformes aux critères requis par la Georgie et retourne les chèques correspondant aux candidatures non retenues en France.

Les réponses parviennent directement aux candidats avec copie au C. R. J. à **partir du mois d'avril pour un départ en août de la même année. En général, la France obtient de 2 à 4 Bourses.**

B/ SONT A LA CHARGE DES CLUBS DE GEORGIE :

- Les droits d'inscription, frais universitaires, achats de livres et du matériel indispensable,
- La nourriture et le logement,
- Une allocation annuelle de 400 \$ pour les frais accessoires (versée en 2 fois).

C/ SONT A LA CHARGE DU CANDIDAT :

- Les frais de voyage aller/retour,
- L'assurance (responsabilité civile, maladie, hospitalisation, décès, rapatriement),
- Les frais de loisirs, voyages, habillement...